

EXPOS I.

4

TION DES ARTICLES DE LA FOY

& Religion Chrestienne, qu'on appelle communement le Symbole des Apostres: contenant le sommaire de la doctrine Apostolique.

Ephes. 2.

L'Eglise est edifiée sur le fondement des Apostres & des Prophetes.

1543

Iehan 5.

En verité, en verité, ie vous-dy que
celuy qui oyt ma parolle, & croyt à
celuy qui m'a enuoyé, il a vie eter-
nelle.

Iehan 7.

Qui croyt en moy, ainsi que dit l'E-
scriture: fleuves d'eau viue sortiront
de son ventre.

P R E F A C E

du present Liure.

P O V R T A N T que le
fondement de la vie Chre
stienne consiste en la fer
me & assurée Foy, laquel
le nous a esté enseignée par les sain
tes Escritures selon la dispensation
du mystere, qui estoit eternellement
en Dieu proposé & caché, & puis pro
mis & adumbré aux Peres de l'ancien
Testament, & puis abondamment ma
nifesté par les Apostres, avec signes &
prodiges: J'ay delibéré, avec la grace
de Dieu, par ce petit Traicté, exposer
de mot à mot la Creance, qu'on dit le
Symbole des Apostres: afin que non
seulement les sauans, mais aussi le me
nu peuple, puisse, en foy, examiner s'il
dit vray, ou s'il ment, quand il con
fesse la profession de sa Foy deuant
Dieu. Car s'il suffisoit, pour estre vray
ement Chrestien, confesser de bouche
la Foy, & la nyer d'œuvres & de cœur,

A 2

ce ne seroit pas Religion, mais ir-
 rision. Mais par-ce que la Foy du Chre-
 stien produit de sy merueilleuses œu-
 res, lesquelles tant souuent Iesus
 Christ dit en son Euangile: il faut ne-
 cessairement, que ce soit autre chose
 que ceste vulgaire opinion & crean-
 ce, qui est communement en la bou-
 che de tous les Chrestiens, tant bons
 que mauuais. Le croire que I E S V S
 Ieh. 8. Christ appelle Foy, fait produire au
 ventre du fidele vne fontaine d'eau
 viuante eternellement. Combien en
 trouuera-on, qui se disent estre fide-
 les; lesquelz toutefois sont steriles &
 teriz; & qui n'ont pas dedās eux l'eau
 de ceste grace? Iesus Christ dit, que
 qui croyt en luy, aura la vie eternal-
 le. Iehan 3. Or combien en y a-il; qui affer-
 ment auoir Foy; & toutefois ilz sont
 accompagnez de la hayne de Dieu,
 pour les horribles pechez en quoy ilz
 sont? Iesus Christ dit, que celuy qui
 croyt n'est point condamné. Combien
 trouuerōs-nous de gens; qui portent
 en leur conscience le tesmoignage du
 iu-

iugement de Dieu sur eux ; lesquelz
 touteſſois pensent eſtre bien fideles.
 Parquoy il eſt facilement à conclur-
 re, que pluſieurs ſont deceuz, penſant
 auoir vraye Foy, & ne l'ont pas. Or ie
 requiers tous ceux auſquelz paruiendra
 ce petit Liure, qu'ilz regardent
 ſi ſelon Dieu & les ſainctes Eſcritures,
 ilz pourront prendre quelque enſei-
 gnement à la gloire de Dieu, & à leur
 edification : & que temerairement ilz
 ne le cōdamnent ny appreuuent : mais
 le ſuyuent, d'autant qu'il ſera garny
 de la veritable & inſallible Parolle de
 Dieu. Donc, le Chreſtien commence
 la confeſſion de ſa foy en ceſte ſorte.

L E S A R T I C L E S

de la Foy.



E croy en Dieu le Pere
 tout-puiſſant, Createur
 du ciel & de la terre.

Là ou premierement faut ſauoir
 quelle choſe eſt croire chreſtienne-

A 3

mét. Parquoy ie dis que côme l'ouyr est le sentir des oreilles, & le voir, de la veüe, & le toucher de la main: aussi le croire est le sentir du cueur. L'oreille sent le son en l'oyant, l'œil sent la couleur en la voyât: & le cueur sent Dieu en croyant. Dont s'ensuit, que tout ainsi que le voir appartient seulement à l'œil: aussi le croire chrestien appartient seulement au cueur: com-

Rom. 10. me dit saint Paul: Du cueur on croyt à iustice, & de la bouche on confesse à salut. La confession donc doit estre en la bouche du Chrestien: mais auant la Foy doit estre au cueur. Pourtant, toy quiconque t'appelles Chrestien, examine & interrogue ton cueur, s'il sent, s'il gouste, & s'il fauoure la bonté de Dieu: lors tu pourras dire que tu crois chrestiennement. Car Dieu ne se peut

2. Cor. 12.

Hebr. 11.

sentir que par Foy, selon la diffinition qui est donnée de la Foy en l'Épître aux Hebrieux. Et pourtant saint Augustin appelle le croire en Iesus Christ, manger Iesus Christ. Car ainsi comme la viande ne se peut mieux
fen-

sentir qu'en la mangeant: aussi Christ ne se peut gouster, sinon en croyant. Donc, croire, c'est le sentir du cueur. Que si tu dis, comment ou quelle difference y auroit-il entre le fidele viuã en ce mode, & entre le bien-heureux regnant en l'autre, si en croyant on sentoit & goustoit Dieu? Quelle chose d'auantage auroient ceux qui sont desia avec luy? Le respõs qu'il y a grande differẽce. Car le bien-heureux qui est avec Dieu, sent & gouste la bonté de Dieu, en iouyssant avec contentement, le cõgnoissant pleinement. Mais le fidele sent & gouste ladiẽte bonté de Dieu en desirant & gemissant. Si donc ton cueur a tellement gusté de la bonté de Dieu, & après ce goust tu le desires: c'est signe q̃ tu crois chrestienner. Mais là ou tõ cueur n'auroit nul goust de ton Dieu, cõbien que tu eusses opinion telle qu'ont les diables: pourtant ne feras-tu pas appellé fidele deuãt Dieu. Et voy-là la cause pour quoy sainct Paul aux Romains specifie, qu'il faut croire de cueur pour e-

Rom. 10

A 4.

Iere. 31.

estre sauué. Et c'est ce que Dieu promettoit par le Prophete, escrire ses Loix, c'est à dire, planter sa Parolle. Il s'ensuit : *le croy en Dieu* : c'est à dire, Ie gouste en mon cueur tellement la bonté, puissance & verité de Dieu, que ie me fie & assure du tout & entieremēt en luy. Là ou il faut entēdre, que tout ainsi que la semence croist & engendre son fruit quand elle est plātée en bonne terre : aussi la Foy quand elle est plantée au cueur, engēdre la vraye & stable confiance en Dieu, laquelle i'appelle esperance chrestienne. Pour tant saint Paul disoit aux Ephesiens :

Ephes. 3.

Que Christ habite en leur cueur par la Foy : afin qu'ilz puissent comprendre la grandeur & haulteur, & l'incomprehensible charité de Christ. Que si l'homme n'a pleine & entiere fiāce en Dieu : certes cela prouient pour non estre persuadé en son cueur de la puissance, bonté & verité de Dieu. Car quand l'on se deffie de la promesse que quel que personnage a fait, ou c'est pour ce qu'on ne l'estime pas assez puissant de

de faire ce qu'il a promis : ou bien s'il est puisſant aſſez, pource qu'il n'eſt pas veritable pour tenir promeſſe. Mais en Dieu ne deſſaut point la puisſance, par laquelle il peut faire miſericordieuſement avec nous plus abondamment que ne pouons ne demander ne entendre. Auſſi tout ainſi que la puisſance ne luy deſſaut point de nous faire bien : auſſi peu luy en deſſaut la volonte, car il eſt eſgalement puisſant & bon. Auſſi ſa verite par laquelle il a iur   & promis ſa miſericorde aux ſi  s, ne peut eſtre viol  e, ne r  pue: l   ou ſain  t Paul dit, que l'incrudulit   des infideles ne peut abolir la fermet   des promeſſes diuines: car Dieu eſt veritable, & tout h  me menteur. Le ſemblable il demonſtre en l'Ep  tre aux Gala: diſant: que la Loy ne peut annullir la promeſſe de Dieu. Quand donc le Chreſtien croyt fermement ceſte puisſance de Dieu, & quantetquant ceſte bont  , & auſſi la promeſſe par laquelle il ne ſe peut nier: lors il iette toute ſa f  ace en dieu,

Eph. 3.

Rom. 3.

Galat. 3.

se repose & remet du tout en Dieu, comme en la supreme puissance, verité & bonté. Et lors il peut dire qu'il croyt en Dieu. Mais celuy qui veut espargner Dieu, & chichement esperer en luy, qui n'a point cōstitué Dieu son adiuteur, qui a mis sa fiâce au bras de la chair, & qui s'est appuyé sur le rouseau cassé: certes cestuy-là ne croit point en Dieu, & peche contre le premier commandement de la Loy, qui est, de non auoir plusieurs dieux. Aussi tous ceux qui adioustent Foy en faul- ses inuocations & sacrileges, qui pensent les choses humaines n'estre point regies par la prouidence de Dieu, qui croient en quelconques superstitiōs que ce soit: s'ilz disent qu'ilz croient en Dieu, ilz mentēt, & sont abominables & infideles, par le tesmoignage de l'Escripture sainte en plusieurs lieux. Or faut entendre que Dieu veut estre l'appuy & le fondement de l'esperance humaine: autrement elle perira & cherra cōme la pouldre se pert au vent. Parquoy regarde en soy le
Chre

Iere. 17.
Esai. 36.

Chrestien & voye comment il croyt en Dieu: & qu'il sache que croire en Dieu, c'est tenir & reputer Dieu son Dieu, c'est à dire, son tout. Et cela a vouë le chrestien: iurant la Foy de Iesus Christ, que Dieu seroit son Dieu. Lequel vœu estoit adombré par celuy de Iacob: ou il promist à Dieu qu'à Gene. 28
tousiours le Seigneur seroit son Dieu. Aquoy ie voudroye qu'on pensast vn peu de prés: & bien-toist la cōscience dementiroit l'auaricieux, qui fait de la pecune son dieu: l'ambicieux, qui met sa felicité en la faueur du peuple, l'hypocrite, qui se fie en ses œuvres feintes, & tous autres, qui sont destournez de D I E V pour aller à leurs inuentions. Mais fuyuons. Le chrestien dict encore d'auâtage en sa Foy, ascauoir, qu'il croyt en D I E V le Pere. Là ou il faut noter, qu'il ne souffrit pas croire que Dieu soit Pere, ou de S. Paul, ou des autres saintz: mais conuient croire qu'il est nostre Pere, & nous tous, ses enfans, engendrez par son Verbe, adoptez en Iesus Christ.

heritiers des choses celestes. Et afin que plus clairement nous entendions cecy, ie reprédray ce que au commentement i'ay dict: scauoir est, que croire, est le sentir du cueur. Parquoy, croire au Pere, c'est sentir ceste diuine paternité en soy: par laquelle nous soyons affectez à Dieu comme les enfans au pere. Et tout ainsi qu'un enfant charnel, voyant son Pere resiouy ou contristé, honoré ou diffamé, naturellement se ressent, & du plaisir & de la tristesse de sondict pere, pour sentir en son cueur vn certain motif naturel qu'un autre ne sentiroit pas: aussi le vray chrestien qui est enfant de Dieu, sent en son esprit vn certain mouuement, par lequel il apperceoit Dieu estre son Pere, en se resiouyssant de la gloire de Dieu, comme de son pere, & comme si cela luy touchast à sa personne. Et lors il peut dire, qu'il croyt, c'est à dire, qui sent Dieu estre son Pere. Et de ce mouuement que le chrestien sent, saint Paul dit, que Dieu a enuoyé l'esprit de son Filz en nostre

cueur,

Galat. 4.

cueur, lequel crie Abba, Pere. L'esprit de Christ, c'est, le sentimēt par lequel il a tousiours sentu Dieu estre son Pere. Et cest esprit là nous fait sentir le mesme que Iesus Christ: & nous faict dire hardiment à luy pere, pere: en sorte que le vray chrestien se trouue par ce mouuement affecté à Dieu, comme le filz au pere, & le garde de peché. Et saint Iehan l'appelle la *se-* 1. Ieh. 3. *mence* de Dieu qui garde les iustes. Or poise maintenant en toy commēt tu dis vray quād tu dis Dieu estre ton Pere. Si tu sens en toy qu'il tē touche de si pres, que quand les occasiōs se presentent à toy de faire contre les commandemens de Dieu, tu t'en garde, non point tant pour la crainte de l'enfer, comme pour l'affection filiale que tu portes à Dieu: lors pourras-tu dire que tu croys Dieu estre ton Pere. Mais si tu te garde seulement d'offenser Dieu pour la crainte d'estre damné, tu as l'esprit de seruitude: qui est dōné en la loy, par lequel tu es serf, & non pas l'esprit d'adoption.

Rom. 8.
Galat. 4.

qui est de la Foy, par lequel le bon chrestien est filz de Dieu. Il s'ensuit que le chrestien adioust, *Pere tout-puissant*. Lequel epithete n'a pas esté mis sans cause: car les enfans de Dieu, par la totale puissance de Dieu, qui est supérieure, rendent subiectes toutes les forces & puissances des tenebres. Pour

Iehan 1.

tant saint Iehan dit que les enfans de Dieu ne sont point nays par la volonté de chair, ne de sang: mais de Dieu seul, lequel les a conceuz eternellement en soy par la sainte predetermination: puis-aprés engendrez en la

Rom. 8.

Foy par le sang de Iesus Christ son filz, pour estre cōformez à son image: afin que nous ne pensions point que Dieu ayt legerement adopté les siens, pour après les repudier: mais plustost qu'il a appliqué sa totale puissance, par laquelle il a lié ceste celeste paren-

Iehan 10.

té. Pourtāt disoit Iesus Christ, parlant de ses brebis: que ame ne les peut oster de sa main, pource que le Pere, qui les luy a données, est supérieur à toutes choses. Voulāt insinuer que le

en

enfans d'adoption ne peuuent perir, pourtant qu'ilz sont engendrez par l'omnipotence de Dieu. Il faut donc que le chrestien s'asseure fermemēt & solidement estre enfant de Dieu, & non point casuellement: mais par la supreme vertu dequoy Dieu est tout-puissant. Il s'ensuit: *Createur du Ciel & de la terre*. Les Anciens se sont trauaillez à monstrier par escritures que toutes choses du mode ont esté créées de Dieu: pource qu'il ya des heretiques qui ont senty diuersement. Les vns, que la matiere dequoy le monde est fait, a esté *eternelle*: desquelz est *Hermodenes*, contre lequel *Tertullien* a escript. Les autres, que les cieux estoient bien créés de Dieu, mais la terre non: de laquelle opinion a esté *Manes*, contre lequel *sainct Augustin* amplement a escript. Mais parce qu'il n'est besoing de remettre cela en preuue: absolument nous entendons par le ciel & la terre, toutes les creatures du mode: lesquelles toutes sont créées de DIEU par son Verbe, ainsi qu'il est

Ebr.1.

escript. Par le Verbe du Seigneur toutes choses ont esté faites. Il a dict & les choses ont esté produictes. Il a cōmandé & les choses ont esté créées. Et pourtant Moyse, en parlant de la

Gene.1.

creation du monde dit, que Dieu a dict: La lumière soit faite, & que soudain elle a esté. Parquoy nous auons à cōclurre que le faire de dieu, c'est son dire. Que si nous voulons considerer comment Dieu a parlé en creant toutes choses: nous trouuerōs que son dire n'est autre chose sinon l'expressiō & declaration de son eternal penser. Tellemēt que tout ainsi que le parler des hommes est declaration de ce qui est en leurs espritz: aussi la creation du mōde faite par le parler de Dieu, est declaration de sa sainte & admirable sapience. Pourtant est ce que le chrestié qui afferme soy croire Dieu estre createur de tout, doit congnoistre: & en congnoissant admirer ceste haulte sapience & puissance de Dieu par les creatures. Car en verité toutes ensemble elle nous annoncent la sou-

Psal.19.

ue.

uer
Par
cho
stre
la l
qu'
lou
gne
pui
re
de
me
par
uei
gne
ple
tes
en
qu'
aug
cro
qu
den

Fi

ueraine gloire de Dieu: afin, comme S. Paul dit aux Romains, que par les Rom. 12 choses visibles nous puissions cognoistre & admirer les inuisibles vertus de la Diuinité. Or, die donc le Chrestien, qu'il croit Dieu estre createur, & qu'il louë ceste haulte magnificence du Seigneur, qu'il recongnoisse ceste haulte puissance du Verbe diuin, qu'il admire & adore le thresor de la Sapience de Dieu, & lors il dira vray. Mais comment croyra-il Dieu estre createur, si par nulles de ses creatures il ne se resueille à congnoistre & louer le Seigneur? Pourtant ie luy laisse à contempler en son cueur, comment il luy en tesmoigne. Et s'il se trouue croire en la sorte & maniere qu'auons dict, qu'il louë D I E U, & le prie qu'il luy augmente sa Foy. Et s'il sent qu'il ne croye point en ceste sorte, qu'il inuoque Dieu en humilité, qu'il veuille aïder son incredulité.

Et en Iesus Christ son seul
Filz, nostre Seigneur.

B

Maintenât après auoir declairé quel le doit estre la creance du fidele touchât la personne du Pere eternal, conuient exposer la Foy qu'on doit auoir au Filz de Dieu Iesus Christ. Et pourtant que c'est folleie penser croire en Christ, & ne sauoir que c'est, il est necessaire que le Chrestien entēde quelle chose est Christ. Car, comme dit S. Paul: Commēt croyra-on ce de quoy on n'a point ouy? Et pourtant Dieu a voulu par vn grand mystere estre manifesté en la chair, iustificié en Esprit, apparoir aux Anges, estre presché aux gens, & puis estre creu au monde. Car estre creu sans estre annōcé, il ne pouoit. Que si tu interrogue quelque poure hōme ignorāt, s'il croit en Christ, & il te responde Ouy: & si tu luy demande quelle chose est Christ, & à ce là il ne te scait respondre, ne diras-tu pas qu'il se moque? car en effect comment pourra-il rendre raison de sa foy; s'il ne scait en quoy elle est fondée? Celuy qui ne scait la difference entre Christ & Mahomet, quelle raison

Rom. 10

1. Tim. 3.

fo
cro
no
Ch
stu
Tu
vn
s'il
les
gue
mo
qu'
le f
stu
tre
que
cro
ron
ent
deu
Roy
est c
& n
mie
le R
afin

son pourra-il alleguer pourquoy il
croyt plustost en l'vn, qu'en l'autre: si-
non pourtant qu'il est nay entre les
Chrestiens: & pourtant que c'est la cou-
stume: Mais, aussi grande raison a vn
Turc de croire en Mahomet, comme
vn Chrestien de croire en Iesus Christ,
s'il n'a autre cause que la coustume &
les parens. Car vn Turc pourra alle-
guer de son costé la coustume, non
moins qu'un Chrestien. Pourtāt il faut
qu'il y ayt vne cause au Chrestien qui
le face croire, aussi bien quand la cou-
stume seroit à l'opposite, comme au-
trement. Et ceste cause ne peut estre,
que la cognoissance de la chose qu'on
croyt. Pourtant nous dirons & expose-
rons quelle chose est Christ. Or faut
entendre, que ce mot Christ denote
deux puissances: sauoir est, puissance
Royale & Sacerdotale. Parquoy nous
est declairé, que Christ est nostre Roy
& nostre Prestre. Quant est du pre-
mier, le Pere eternal l'a constitué sus
le Regne spirituel de tous ses enfans:
afin qu'il regne d'un Empire, nō point

Psal. 2.

mondain: mais d'un Empire spirituel, qui est en verité: tellement que tout ainsi que les subiectz obeissent promptement à la parolle du Prince: aussi tous ceux qui sont de verité, c'est à dire, enfans de dieu, promptemēt obeissent à la Parolle de Christ: comme dit S. Paul, que ceux ont creu à la Parolle du Seigneur, qui estoient preordonnez à la vie. Et d'autant est le Regne de Christ plus fort, d'autant que la verité est plus forte que toutes autres choses. Et pourtant il est appellé Roy eternellement, & est Chef par dessus toutes Eglises, premier-nay par sus toutes les creatures, ayant la principauté en toutes choses, là ou Dieu a voulu que toute plenitude de diuinité habitast. C'est à dire, qu'ainsi que le reste du corps est administré soubz la teste: aussi que toute l'Eglise, qui est le Royaume de Dieu, est administrée soubz Iesus Christ. Et tout ainsi que toutes choses envn Royaume sont soubz la dispensation du Roy: qu'ainsi toutes choses sont soubz les mains & arbitre de

Aa. 13.

Luc. 1.

Col. 1.

de Christ, qui a toute puissance au ciel & en la terre. Et si comme toutes authoritez & vertuz sont subiectes au Prince Souuerain: aussi toutes choses celestes, terrestres & infernales, plient soubz l'autorité de Iesus Christ. Car Dieu a voulu que toute plenitude habitast en luy. C'est à dire, luy a donné sa patente avec pleine puissance, sans rescision, exception, ne restriction aucune: tellement que la Loy, le peché, la puissance des enfers, ne peuvent repugner à l'autorité du Regne de Iesus Christ. Pourtant dit saint Paul, qu'il a obtenu vn Nom, qui est par sus Philip. 2. tous autres noms. Voy-là donc la premiere dignité de Christ: son Regne eternellement durant, fondé sus les eternelles promesses de Dieu, duquel il regne sus tous les fideles, dispensant ses dons iusques à ce qu'il vainque ses ennemis: lequel Regne il rendra à Dieu le Pere, quand il aura aboli 1. Cor. 15. toutes principautez, & destruit la mort. Or voyons maintenant comment nous croyons en Christ, c'est à

B 3

dire, que tu croys Christ estre ton Roy, ayant l'Empire sur toy, pour te gouverner par son Esprit, pour te garder de toute la puissance des tenebres & de tous ennemis spirituelz. Saint Paul dit, que nous sommes transferez au Royaume du Filz bien-aymé de Dieu: c'est à dire, que tous les fideles aduouënt & recongnoissent en leur cueur Iesus Christ pour Roy. Celuy donc peut dire qu'il croyt en Iesus Christ, quand en son cueur il le tient pour son Roy & Seigneur: luy deferât la mesme chose, quant à l'esprit, que les subiectz desirent temporellement à leurs Princes. Mais ceux qui n'ont point telle recongnoissance au cueur, n'ont pas Iesus Christ pour leur Roy, Sauueur, Protecteur & deffenseur: ains ont le grand exterminateur, duquel il est fait mention en l'Apocalypse. Car celuy qui est au Royaume de Christ ne peut auoir part au royaume d'Antechrist: ainsi que celuy qui est de Belial, n'a rien commun avec Christ. Pourtant faut experimenter

CB

en foy, si tout ainsi que naturellement nous sommes affectez à noz Princes, iusques à exposer aucunes fois la vie pour eux, si ainsi nous sommes affectez à Christ: & lors aurons-nous vne foy approuuée deuant Dieu, plus precieuse que n'est l'or, qui est prouué par le feu, ainsi que les saintz Martyrs de Iesus Christ ont eu Foy, lesquels ont bataillé iusques au sang pour I E S V S Christ, comme pour leur Roy. La seconde chose qui est denotée par ce Nom icy Christ, est la dignité & excellence Sacerdotale. Parquoy croire en Christ, c'est croire qu'il est nostre Roy & nostre Prestre. Mais tout ainsi qu'il est Roy d'un Royaume du tout different aux autres, aussi est-il Prestre d'une Prestreise du tout differente aux autres, de laquelle parle Dauid, disant: Le Seigneur a iuré, & ne se repentira point: Tu es Prestre eternellement selon l'ordre de Melchi-zedech. Lesquelles parolles sont amplement traitées en l'Epistre aux Ebrieux. Là ou ex-

Psal. 110.

Hebr. 7.

Psal. no.

prés est admonestée la différence entre le Prestre de la Loy, & la Prestriſe de Iesus Christ. Premièrement parce que le Prestre de la Loy n'estoit point confirmé par le iurement de Dieu : mais Iesus Christ a esté constitué nostre prestre avec la confirmation du serment diuin: c'est à dire qu'il est Prestre pour accomplir certainemēt toutes les promesses de Dieu, lesquelles il a iuré à noz peres, ſcauoir est, la remiſſion des pechez, l'ouuerture des cieux, la destruction d'enfer. Aussi les Prestres de la Loy n'estoient point perpetuelz, mais mortelz: & pourtāt falloir qu'ilz fuſſent pluſieurs ſuccedans l'un à l'autre. Mais I E S V S Christ demeure eternellement, ayant vne Prestriſe eternelle, parquoy il puiſſe ſauuer eternellement, & à toutes heures, ceux qui par ſon moyen arriuent à Dieu. En quoy nous eſt declairé la continuité de l'oraïſon de Iesus Christ intercedant pour nous, lequel ne ceſſe faire l'office de vray Prestre. Semblablement les Prestres de la loy offroyent

fa-

sacrifices lesquelz ne pouoyent purger la cōscience, ny rēdre parfait, ne satisfaire pour les pechez. Car ce n'e- Ebr. 9. 96
stoient qu'vmbres imbecilles, & entroyent en vn tabernacle fait de la main des hommes. Mais Iesus Christ nostre Euesque assisât pour nous Prestre des biēs à aduenir, est entré en vn Tabernacle celeste, non point avec le sang des bestes sacrifiées, mais par son propre sang: ayāt trouué redemption eternelle, par sa precieuse oblation, par laquelle il expurge nostre cōscience des œures de mort. Et pourtant est-il appellé mediateur du nouveau Testament: de quoy cy après plus amplement parlerons. Aussi les Prestres de la loy plusieurs fois reïteroient leur sacrifice. Mais Iesus Christ parvne seule oblation est apparu à la dextre de son Pere: & a esté vne fois offert pour espuiser les pechez de plusieurs. Et tout ainsi que Melchisedech le Prestre de Dieu a beneict Abraham, en laquelle benediction tous les enfans de Dieu sont compris: aussi Iesus Christ no-

Apo. 1.

stre Melchisedec nous a tous benedictz
& consacrez en luy : & nous a faitz
Roys & Princes. Or voy-là commēt
Iesus Christ est Prestre eternellement
confirmé du serment de Dieu, ayant
fait la precieuse oblation : lequel es
iours de sa chair, criant avec larmes, a
esté exaucé & exalté. Et maintenant
seant à la dextre de son Pere interce-
de pour nous: estāt nostre mediateur,
en qui toutes les promesses de Dieu
s'accomplissent. Si donc tu croys en
Iesus Christ, il s'ensuit, que tu le croys
estre ton Sauueur, & qu'en ton cueur
tu sens l'efficace de sa saincte & pre-
cieuse offrande & oraison : comme si
Iesus Christ estoit en ton cueur, iettāt
sa priere & son intercession pour toy.
Laquelle priere, combien qu'elle se fa-
ce à la dextre de son Pere, là ou se
sied : toutefois elle doit redonder en
ton cueur, pour l'assurance de ta con-
science: & dois tousiours auoir la sen-
teur & odeur de son sainct sacrifice en
ton cueur. Et lors pourras-tu dire que
veritablement tu es fidele, & que tu
croys

Hebr. 5.

2, Cor. 1.

croys en Christ. Il s'ensuit: Filz de Dieu vnique. Par lesquelles parolles le chrestien confesse la diuinité de Iesus Christ, qui est le verbe & sapience de Dieu, misericordieusement manifesté aux hommes par la sainte incarnation, comme nous dirons cy après. Lequel Verbe de Dieu porte avec luy le goust & sentiment de l'infinie charité dont il nous a ayez: tellemēt que ce luy qui gouste ce saint Verbe de Dieu, quantetquant gouste la bonté & gratieuseté de nostre bon Dieu. Et pourtant le verbe de Dieu en l'escriture s'appelle le filz: pource qu'eternellement ce benoist Verbe est engendré du Pere, & nous est donné comme caractere & splendeur de sa substance. Hebr. i. Mais pource que nous disons qu'il est filz vnique, il semble qu'il y ayt quelque contradiction, veu que nous nous appellons enfans de Dieu, & que luy mesme nous appelle ses freres, & qu'il se nomme le premier-nay: parquoy semble qu'il ne soit pas vnique filz. Mais la solution est claire, par ce qu'il

Galat. 3.

est filz de Dieu naturel, & nous par adoption seulement. Tellement que combien que nous soyons droictemēt appelez enfans de Dieu, si est-il toutesfoys le filz vnique: car nous ne sommes adoptez, sinon d'autant que nous sommes en luy, par luy, & de luy. Que si nous ne communiquōs avec luy par vn mesme esprit, nous n'auons nulle part à l'adoption des enfans de Dieu:

Ephef. 1.

car tous les adoptez du Pere, sont en Iesus Christ par election comme enregistrez au liure de vie, qui est la sapience de Dieu. Aussi, ilz sont iustifiez en Iesus Christ, & par Iesus Christ, sans lequel il n'y a nul salut aux hommes.

Actes 4.

Semblablement tous les enfans de dieu

Ephef. 4.

sont de Christ, comme Eue estoit d'Adam, ainsi qu'il appert aux Ephe. C'est à dire, que nous sommes tous le corps & les mēbres de Iesus Christ. Et pour tant, droictement il s'appelle filz de Dieu vnique par compression: pourtāt qu'il comprend en soy tous les filz de Dieu. Ervoy-là pourquoy saint Paul l'appelle premier-nay, pourtant que
 tou-

toutes choses sont en luy & par luy:
& ainsi la difficulté est solue. Nostre
Seigneur. Laquelle parolle pourroit
penser quelqu'un estre superflue, par
ce que par-auant nous auons dict, qu'en
le cōfessant Christ, nous le confessons
nostre Roy. Parquoy il semble qu'il
n'est nul besoing après l'auoir confes
sé Roy, l'appeller Seigneur. Mais tou
teffoys ce n'est sans cause, que nous le
cōfessons nostre seigneur, après l'auoir
confessé Roy: pourtant que l'un em
porte plus que l'autre. Ce qu'ont bien
entendu aucuns anciens: lesquelz pen
soiēt que c'estoit excédé la modestie,
si les Magistratz & princes se nom
moient seigneurs de leur peuple: par
ce que le mot emporte vne trop haulte
autorité, laquelle Dieu ne veut pas
que l'homme prenne sus les autres hom
mes, mais bien sus les autres choses.
Et afin que nous entendions la diffé
rence, conferons l'autorité qu'un
homme peut auoir sus un beuf, & cel
le qu'il peut auoir sus un seruiteur. La
différence est, qu'il est tellement mai-

estre de son bœuf, qu'il le peut tuer, ou
laisser viure à son plaisir : mais il n'a
pas ceste autorité sus son seruiteur.
Vn Roy donc a autorité sus ses sub-
iectz, royalle & ministeriale, reiglée
par certaines reigles, qu'il ne peut ex-
ceder legitiment. Et pourtant s'ap-
pelle-il Roy, Empereur, Prince, ou au-
trement. Donc estre Seigneur, pre-
nant le vocable proprement, est plus
que d'estre Roy. Toutefois, que l'vsa-
ge ne garde pas ceste propriété. Mais
elle est à noter en ce passage icy: pour-
tant que le Chrestien confesse que Ie-
sus Christ a pleine possession & Sei-
gneurie sus nous, pour faire de nous
ainsi que bon luy semblera: à qui il ne
conuient demander pourquoy il fait
ainsi, ou ainsi. Pourtant saint Iehan
appelle le Verbe de Dieu, c'est assa-
voir, Iesus Christ, Roy des Roys, &
d'avantage, Seigneur des Seigneurs.
Et a declairé nostredit Sauueur Christ
ceste puissance & seigneurie, quand il
maudist le figuier, ou il n'y auoit nul
fruit: combien que ce ne fust pas le
temps

i. Tim. 6

Apoc. 17

19.

Mat. 21.

temps que le fruit y deuoit estre.
Or estant ainsi nostre Seigneur & pos-
sesseur, deuons estre contens: nous as-
seurant qu'il applique ceste sienne au-
thorité à nostre bien & vtilité. Si
donc tu croys Iesus Christ ton Sei-
gneur, il conuient que tu te repute sa
possession, & que tu ne t'estime plus
tien. Car tu es achetté de luy pour e-
stre à luy, & non point à toy.

Qui a esté conceu du saint Esprit.

Maintenant auons à contempler
comment le Chrestien doit croire le
grand & admirable mystere de la
sainte conception & incarnation de
Christ. Pour laquelle chose mieux en-
tendre, faut considerer l'auteur &
l'ouurier qui a peu faire vn sy grand
chef-d'œuvre, de ioindre deux natu-
res tant differentes, le Createur avec
la creature, Deité avec humanité, le
Facteur avec la facture. Que si Dieu

s'est montré admirable en la creation du monde, beaucoup plus en l'incarnation & conception de I E S V S C H R I S T, là ou sont entreuenues virginité & fecondité ensemble. Car D I E V a plus mis de ses vertuz & de sa puissance en la seule ame de I E S V S Christ, qu'il n'a fait en toutes ses autres creatures. Ainsi que dit saint Paul, que tous les thresors de sapience sont mis en luy. Et d'auantage, il a plus fermement & abondamment vny son Verbe avec l'humanité de Christ, qu'il n'a pas en nulle autre chose, ne Anges, ne Archanges, comme dit saint Paul, qu'il n'a point prins la semence des Anges, mais celle d'Abraham. Estant chose veritable que ceste sainte incarnation est vne œuvre trefadmirable, il faut entendre quel en est l'ouurier: & premieremēt en forclorre toute puissance humaine, & croire fermement que le vêtre ou a esté faite ceste sainte conception, est demeuré tousiours entier, sans aucune corruption, selon la

Col.3.

Ebr.1.

la prophetie de Esaie. Car il conue- Esa. 7.
noit que Iesus Christ fust le patron &
le saint de nous tous : afin que tout
ainsi qu'il a vn Pere createur, aussi que
nous congnoissions le createur nostre
seul Pere, qui par la semence incorru-
ptible de sa parolle nous a engédrez,
&, par son saint Esprit, a fait que
nous auons esté cōceuz en son Eglise
comme au ventre de nostre mere. Ce
n'a donc esté par semence d'homme:
mais par vn autre souuerain ouurier,
scauoir est, le saint Esprit, duquel est
procedée ceste sainte conception &
incarnation, par laquelle le Verbe a
esté fait chair. Et combien que l'œu-
re du saint Esprit est aussi bien œu-
re du Pere & du Filz : toutesfois ce
n'est pas sans cause que ceste sainte
conception est attribuée au saint E-
sprit, selon que l'Ange Gabriel dist à
la vierge: Le Saint Esprit te suruien-
dra en toy: & layertu du Souuerain te Luc 1.
enomblera &c; afin que tout ainsi
que le saint Esprit, qui n'est autre cho-
se que l'amour diuin, qui lie la person

C

ne du Pere & la personne du Filz à vne mesme essence & Deité: que aussi ce mesme amour fust le lien qui a conjoinct le Verbe avec la chair. En quoy nous auons à considerer vn tres excellent mystere pour nostre commune consolation, que Dieu ayt voulu de ce mesme lien ioinde nostre nature avec son filz, duquel eternellement il aime sondict filz: afin que quand nous congnoissons l'excellente amour & charité, de laquelle il a usé en ceste benoïste conception, nous ayons occasion d'admirer la grandeur de sa bonté: qui a voulu communiquer l'amour, de quoy il aime sa mesme essence & l'eternelle image de sa splendeur, en nous: à celle fin que nous puissions estre vn avec luy, ainsi que son filz avec luy, sont vn. Et à cela tend l'oraison, que I E S V S Christ fait pour nous en ceste sorte, disant: Pere ie te prie que ainsi que toy & moy sommes vn, que ainsi soyent-ils vn. Or voy-là pourquoy l'incarnation est attribuée au sainct Esprit, comme au lien indissoluble

Ich. 17.

ble par lequel l'humanité de I E S V S
Christ ne peut estre abandonnée de la
diuinité ne de la deité. Consequem-
ment le corps de I E S V S Christ, est
l'Eglise du Verbe de Dieu. Voyre que
tout ainsi que par le saint Esprit le
vray corps de Iesus Christ a esté fait
auec l'vñion du Verbe diuin: aussi le
corps de Iesus Christ mystique (qui est
la sainte Eglise) par ce meisme Esprit 1. Cor. 16
est conioincte auec le vray verbe de
Dieu indissolublement. Aussi le saint
Esprit est appelé l'ouurier de la con-
ception de Christ: pour nous ensei-
gner, que si Iesus Christ spirituelle-
ment est conçu en nous, que nous fa-
chions que cela prouient du saint E-
sprit, & non point de puissance d'œu-
re d'homme. Et lors tu pourras dire
que tu croys parfaitement, que la
conception de Iesus Christ faite char-
nellemēt au vêtre de la Vierge est par
le saint Esprit: quand tu sens spiritu-
ellement au ventre de ton cueur I E-
S V S Christ conçu par viue Foy.
Car le, Chrestien receuant le saint



Gal. 4.

Esprit en son cueur, soudainement
 conceoit Iesus Christ: lequel habite
 dedans son cueur tandis que la Foy y
 demeure. Et cecy desiroit sainct Paul
 aux Ephesiens, & disoit semblable-
 ment aux Galatiens: Enfans ie trauail-
 le pour vous, iusques à ce que Iesus
 Christ soit formé en vous. Pourtant
 est-ce que nous deuons tous reputer,
 qu'en nous, par le sainct Esprit, se fait
 ceste conception de I E S V S Christ,
 quand nous croyons. Et si comme vne
 femme, après auoir conceu, se prend
 garde de ne rien faire dont l'enfant
 luy puisse mourir au ventre: aussi de-
 uons-nous prendre cure, que nous ne
 meurtrissions & estouffions I E S V S
 Christ nouuellement conceu en nous,
 en abandonnât la Foy, & suyuant les
 affections de la chair: mais faut le por-
 ter iusques au temps qu'il nayssé de
 nous, ainsi que charnellement il est
 nay de la Vierge: ou plustost que soy-
 ons spirituellement conceuz & rauiz
 en luy. Mais pour retourner au pro-
 pos, celuy qui n'est point conceu spi-
 ri-

rituellement par le sainct Esprit ne peut fructueusemēt croire ceste conception de Iesus Christ. Mais celuy en qui Dieu par son sainct Esprit fait ceste nouuelle conception : de cueur fidele, il sent & croyt fermement, que toute la bonté, charité, & amour de Dieu, s'est employée pour son salut à ioindre le Filz de Dieu avec l'humanité. Il s'enfuit:

Nay de la vierge Marie.

I'ay laissé icy la refutation que les Anciens ont fait d'aucuns Heretiques (comme les Manichéens & Sabeliens, qui ont dict, Christ n'estre point Filz de Marie, & qu'il n'a point prins corps de sa chair) pressupposans que le fruit du ventre de Dauid, c'est le corps de Iesus Christ, yssu du ventre de la Vierge. Mais après estre asseuré que le corps de Christ est vraiment humain, auons à contépler le mystere de ceste nayssance faite pour nostre

Philip. 2. redemption: lequel n'a pas dedaigné
Gal. 4. se monſtrer en forme d'homme, abaif-
Heb. 2. 4 ſant ſoymeſmes, prenant forme de
 ſeruiteur, nayſſant ſoubz la Loy, enui-
 ronné d'infirmitez, pour eſtre tel en
 toutes choſes que nous, hors-mis le pe-
 ché, lequel il n'a point faiſt, afin qu'il
 nous rachettast du ioug de la Loy: en
 qui ſe deuoyent accomplir la Loy &
 les promeſſes: apportant vne chair, en
 laquelle il deuoit amortir toutes noz
Col. 2. iniquitez, & abolir l'obligé de peché,
 qui nous eſtoit contraire. Nous de-
 uons auſſi mediter ceſte ſaincte nati-
 uité, comme vn grand & excellent
 preſent faiſt à nous de la main de no-
 ſtre Dieu: par lequel il nous a donné
 toutes ſes benediſtiōs & graces. Nous
 la deuons cōtempler & ſentir en nous
 comme vn Soleil qui fort de ſa cauer-
 ne, pour eſclairer à ceux qui eſtoyent
 en vmbre de mort. Nous la deuons
Luc. 1. penſer comme vne legitime & fauo-
 rable viſitation de Dieu, & manifeſta-
 tion des entrailles de ſa miſericorde.
 Nous deuons conſiderer **CHRIST**
 nayſſ-

nayssant intitulé Prince de paix, Auteur du siecle à aduenir, Messager du grand Conseil de D I E U, Admirable Conseillier. Donc toy qui croys I E - S V S Christ nay de la Vierge, apprehende en ton cueur toutes ces choses : & tu sentiras en toy ceste nayssance, & mesme tu renaystras derechef. Car en croyant la natiuité d'une Foy viue, nous sommes spirituellement renays d'une nayssance qui nous fait enfans de Dieu, de laquelle saint Iehan escrit amplement. Mais si tu

pensoys qu'il suffist de croire la chose en soy par vne opinion, ainsi que quelque Gentil pourroit auoir creu vne precieuse fable, là ou il n'y eust nulle apparence naturelle: certes tu t'abuserois. Car combien que ce soit chose admirable qu'une Vierge ayt enfanté: si est-ce qu'en croyant nuëment d'une seule opinion historialle sans auoir le cueur persuadé & atteint, cela sert autant, comme il sert aux Iuifz de croire que Eue a esté faicte de la coste d'un homme: qui n'est chose

Ieh. 3.

Luc 2.

tant admirable, cōme est l'enfante-
ment d'une Vierge. Mais lors pourra
affermer le cueur humain, qu'il croyt
fermement cecy, quand il sentira la
lyesse & iour du grand present que
Dieu nous a faict. Et ainsi l'ont creu
les Bergiers, ausquelz a esté annoncée
par l'Ange, disant: Je vous euangelise
une grande ioye qui est faicte au mon-
de: car le Sauueur vous est nay. Il
s'enfuit:

Il a souffert soubz Ponce Pi- late.

Maintenant sommes arriuez au
point de la passion & mort de I E -
S V S Christ, laquelle nous declaire-
rons: & puis verrons comment elle
doit estre creüe. La souffrance donc,
& passion de Iesus Christ, l'ont ac-
compagné en la mort: tellement qu'il
n'est point mort sans souffrir, mais a-
uec la plus excessiue excession que
creature viuante a iamais souffert, se-
lon

Ion la Prophetie d'Esaie. Parquoy par **Isa. 53.**
lons premierement de ceste souffran-
ce, & puis de la mort. Or dis-ie auant
toutes choses, que ceux pensent bien
seichement de la passion de Christ &
de ses tourmens, qui ne regardent à
autre chose, fors qu'à ce corporel &
exterieur souffrir: comme à la croix
materielle, aux cloux, à la couronne
d'espines, & à telles autres choses que
nous lisons en l'histoire de la mort de
Christ: car ilz ne contéplét que l'escor-
ce & vmbre du principal souffrir de
nostre Seigneur Iesus Christ. Que s'il
n'eust autre chose souffert que ceste
visible affliction, il n'eust pas sué sang
d'apprehension: veu que plusieurs au-
tres ont esté mis à grandz & terribles
tormentz, lesquelz en les apprehen-
dant, n'ont point esté tellement trou-
blez. Dont est à croyre qu'il n'a esté
tellement angoissé, espouanté, ne trou-
blé pour la seule exterieure souffran-
ce. Laquelle cōbien qu'elle fust gran-
de & terrible: toutesfoys il conuient
la considerer plus profondement, iuf-

que au profond de sa benoïste âme.
 Sainct Paul donc parlant de la passion
 de Iesus Christ, ne s'amuse pas beau-
 coup à la narration extérieure : mais
 declare la grâde pesanteur de ce tor-
 ment : pource que Christ a esté male-
 diction pour nous & execration de pe-
 ché pour nous, en qui la Loy a iet-
 té toute sa fureur, en qui noz pe-
 chez ont esté flagellez, selon que dit
 Esaie : Vrayement il a porté noz lan-
 gueurs, & a esté humilié pour noz ini-
 quitez. Quand donc tu contempleras
 la passion de Christ, considere le tout,
 scauoir est, le dedans & le dehors : &
 quand tu verras qu'il a enduré les abo-
 minatiōs & crachas sur sa sainte face,
 regarde sa benoïste ame chargée des
 abominations de tous noz pechez, &
 mise au deuât de l'ire de la Loy, ou el-
 le apparoit cōme vn lepreux deietté
 hors de la congregation, selon la pro-
 phetie d'Esaie. Et tu verras s'il a mout
 enduré corporellement en sa precieu-
 se face, que beaucoup plus spirituelle-
 ment, quand il est apparu chargé de
 noz

Galat. 3.

Isa. 53.

Esaie 53.

noz
 luy
 sa pr
 il est
 l'im
 uan
 tes
 le I
 ctin
 pou
 nes
 se d
 qua
 esg
 aue
 que
 Por
 plu
 l'a
 cō
 de
 Di
 lai
 gra
 le i
 Ma

noz pechez: lesquelz ont esté mis en luy pour estre iugez & condamnez en sa precieuse chair, ainsi que pour cela il estoit venu au monde. Si tu prise l'impropere des Iuifz l'accusans deuant Pilate: considere comment toutes noz iniquitez l'ont produict deuât le Iugement de Dieu, comme vne victime, pour estre immolé & maudit pour nous tous. Si tu repete les espines de son chef & sa flagellation: pense de quelles espines tu l'as couronné, quand tu luy as fait sentir le poignât esguillon de ton peché, qui est la Loy avec ses maledictions. Que si tu pèses que la sentence iettée contre luy par Ponce Pilate fust terrible: combien plus la sentence par laquelle Dieu ne l'a point espargné: mais l'a baillé en cōdamnation, abādonné en la sentēce de mort, ainsi que luy mesme crie: Mō Dieu, mon Dieu, pourquoy m'as-tu de laissé? La croix materielle luy a esté Mat. 27. grand & terrible torment, par laquelle il a esté maudit, selō ce qui est dict: Maudit est celuy qui pend en boys.

Gala.3. Mais trop plus grand torment luy a esté, porter les peines de noz pechez, pour lesquels il a sentu la violence de la Loy: a apprehédé la terrible ire de Dieu, & a sentu nostre peché comme s'il fust sien. Ainsi deuons-nous comprendre la souffrance & passion de Iesus Christ: & reietter la cause de ce grand & espouantable torment en Dieu, qui par sa bonté nous a donné son Filz, & en noz pechez, qui auoiet tellement demerité, qu'il a fallu, que satisfaction en fust faicte en la plus noble & plus precieuse chose du monde, scauoir est, en l'humanité de Christ. Et certes par cela nous est declairée la tresgrande charité de D I E U:

Iehan.3. lequel, comme dit saint Iehan, a tellement aymé le monde, iusques à donner son filz vnique. Et si par la liberale donation que Dieu nous a faict des autres creatures, il nous demonstre sa grande bonté: combien plus la demonstre-il, nous donnât son seul filz pour souffrir la peine de noz pechez: Ainsi en ceste passion nous est monstreé combien

bien terrible est le peché : quand tous les Anges de Dieu , ne toutes les autres creatures , mais le seul filz de Dieu l'a peu satisfaire : quand toutes les oblations & sacrifices de la Loy, ne l'ont peu effacer , mais le seul sang de Iesus Christ : afin que nous appreniõs à ne faire plus si grãd marché de pechez, veu qu'ilz ont tãt cher cousté au filz de Dieu . Ainsi donc si tu veus affectueusement croire la passion de Iesus Christ, il te faut ensemble reconnoistre la grande bonté de Dieu, qui le t'a donné, avec ton peché, qui l'a crucifié, & pour lequel il a esté mis en oblatiõ deuãt la haulte maiesté eternelle: & considerer qu'il a souffert les maledictiõs & les peines deuës à tes fautes , portant la Loy avec son pesant faiz pour toy. Regarde comment il a esté abbaissé & humilié, non seulement soubz les Iuifz & magistratz terriens: mais soubz l'obeissance de la Loy , à laquelle il s'est asseruy pour te faire franc. Ainsi tu penseras & consideras ceste dicte passion non sans fruit,

ny comme la plus-part, ainsi que les Gentilz lisoient quelque miserable tragedie. Et si tu dis q̄ tu la croys sans en sentir aucunement en toy le fruit, tu peus dire vray: mais ainsi qu'un autre peut croire quelque hystoire sans fruit ny vtilité. Que si en la croyant tu sens en toy un desplaisir de toy mesmes & un courroux contre ton peché, ainsi que autrefois tu as senti contre un Pilate & Iudas, par-ce que ton peché a esté cause de ceste souffrance de Iesus Christ: & aussi si tu sens ceste grande faueur de Dieu, qui a ainsi disposé toutes choses deuoir estre accõplies en son Filz, souffrant pour toy: certes lors pourras-tu dire, que tu croys, ainsi qu'il faut pour estre accepté deuant Dieu. Or donc, considérons comment il a ainsi conuenü, que l'Autheur de vie fust persecuté en telles passions, & qu'il falloist qu'il fust tenté en ceste sorte, afin qu'il sceust

Hebri. 2. auoir compassion de ceux qui le sont.

Et voyons comment noz pechez ont esté remiz & puniz tout ensemble en

vn.

vn. Car pour l'honneur de luy il a esté
 exaucé, requerant avec larmes l'abo- Hebr. 3.
 lition de nostre mort & de nostre pe-
 ché, & en luy a esté satisfaitte la Loy,
 & ledict peché chastié & puny : afin
 que nous eussions ferme confidence
 de conscience bien assurée : veu que
 nostre peché est remiz en nous par mi-
 sericorde, puny & satisfait en Iesus
 Christ, Et si comme les ignorances &
 les corporelles imperfections estoy-
 ent satisfaittes par les sacrifices : aus-
 si noz pechez par le sacrifice de Iesus
 Christ non seulement nous sont par-
 donnez, mais aussi payez. Et voy-là
 comment il a esté malediction & exe- Rom. 8.
Gal. 3.
 cration, & peché pour nous, luy inno-
 cent & sans peché. Il s'ensuit.

Crucifié, mort, & enseuely.

Icy le genre du supplice de Christ
 est specifié, scauoir est, la croix: lequel
 supplice par les Prophetes a esté pre-
 dict & mesme par Christ, disant à ses

Mat. 16. disciples. Voy-cy nous montons en
 Ierusalem & le filz de l'homme sera
 baillé aux Gentilz pour estre crucifié
 &c. Et là a faicte l'oblation, & sacri-
Ebri. 6. fice pour nous tous, en mourant pour
 nous, selon les escritures: afin qu'il fust
 nostre grand Pere, assistant perpetuel-
 lemēt à la dextre de Dieu par son pro-
 pre sang pour nous tous, qui croyons
 en luy. Mais afin que plus clairemēt &
 avec ordre nous puissions exposer ce
 sainct article de Foy, lequel il nous
 faut croire & tenir: il nous faut consi-
 derer deux choses principalement en
 ce sacrifice de la precieuse mort de
 I E S V S Christ: scauoir est, le
 sang & la consommation de ceste sain-
 cte oblation. Lesquelles deux choses
 ont esté pour la confirmation du grād
 & eternal Testament de Christ. Et
 quant est du premier, scauoir est, du
 sang espādu: conuient entendre, com-
 ment Moyse baillant l'ancien Testa-
Ebri. 9. ment aux enfans d'Israël, mouilla le
 liure ou il estoit escrit au sang du sa-
 crifice, pour estre comme le seau de
 la

la paction de Dieu: afin que toutes les parolles du Liure fussent autentiques en la face de tout le peuple, & dist: Ce sang, est le sang de la paction du Seigneur. Or, tout ainsi que le sang du sacrifice legal a esté pour confirmation de l'ancien Testament: aussi le sang de Christ a esté espendu, pour estre le seau de la confirmation du nouveau Testament, en tesmoignage à tous les enfans de Foy, que par le Testament eternal de Dieu, Paradis est à eux: & en condemnation de tous les enfans infideles: afin que toute ame infidele & incredule sache, que par son incredulité, peche contre le sang de Iesus Christ: & sera trouuée coupable & chargée au Iugement de Dieu, comme ayant profané ledict sang du Testament nouveau: afin aussi que toute ame fidele sache, que par Foy le sang de I E S V S Christ luy est tesmoignage de la remission de ses pechez & de la vie eternelle: criant mieux que le sang d'Abel, & demandant deuant D I E U iustement remission de

Leui. 14.

Hebr. 10.

Ebr. 12.

D

Leuit. 14. tous les pechez du fidele. Aussi le
 fang estoit espendu sur le peuple en
 l'ancien Testament, pour declaration
 qu'ilz estoient participâs au sacrifice
 & à la paction du Seigneur. Les vais-
 seaux semblablement du Temple &
 l'huy du Tabernacle, estoient mouil-
 lez de sang. Lesquelles choses estoient
Hebr. 10. ent vmbres du sang de l'Agneau I E-
 S V S Christ, lequel a esté espendu &
Eph. 1. nous a lauez de toute impieté: & que
Apo. 1. cedit précieux sang deuoit seruir au
1. Ichn. 1. Tabernacle celeste, non point fait de
 la main des hommes. Si donc tu t'en-
 quiers pourquoy I E S V S Christ
 a espendu son sang au boys de la
 croix, tu trouueras que c'est pour la
 confirmation du Testament nouveau,
 pour l'expurgation de tous noz pe-
 chez, & pour le ministere d'une nou-
 uelle Prestrise de nostre Seigneur, en
 la remission de toutes noz offenses, &
 des pechez qui ne pouoyent estre a-
 boliz en l'ancien Testament. Que si
 remission ne se fait point sans effu-
Hebr. 9. sion de sang, & le sang des bestes ne
 peut

peut satiffaire à cela : neceffairement
il a conuenu que le fang de l'Innocent
& du Iufte entreuinft , pour la recon-
ciliation de Dieu avec nous, & pour la
remiffion des pechez . Pourtant eft-
ce que fainct Paul & les Apoftres font
tant fouuent mention du fang de Ie-
fus Chrift : afin que le fidele fe confo-
le, ayant cefte afperffion fpirituelle: &
que l'infidele & le mefchant tremble,
portant fur foy la comdamnation &
coulpe du fang de Iefus Chrift . Mais
d'auantage conuient bien noter que
cefte benoifte effufion de fang , qui
donne tefmoignage en la terre , ainfi
que dit fainct Iehan , n'eft pas toute
feule comme le fang d'une befte: mais
eft accompagnée d'eaue & d'Efprit:
afin que ayant l'Efprit avec foy , ce
fang nous viuifie tous , & avec l'eaue
nous laue tous , & avec foy nous deli-
ure tous de la mort & d'enfer. C'eft ce
que dit fainct Iehan, que trois chofes ^{1. Iehā 5.}
en la terre donnent tefmoignage que
nous auons vie eternelle: fauoir eft,
l'Efprit, le fang, & l'eaue . Lesquelles

troys choses sont vne , & par-ainſi le ſang de Ieſus Chriſt nous teſmoigne, que nous auons vie eternelle , pource qu'il viuifie, qu'il ſanctifie, & qu'il mondifie. L'autre choſe qui eſt à conſiderer, c'eſt la mort & expiration de Ieſus Chriſt: laquelle ſemblablement eſt confirmation du Teſtament eternel, par lequel la remiſſion des pechez, l'ouuerture des cieux , l'adoption des enfans nous eſt faiſte . Or comme ainſi ſoit qu'il y a deux Teſtamentz de Dieu, l'vn ancien , caduque & ſeruile, mis en condamnation du peché: l'autre eternel & nouueau, engendrant liberté, donné en la remiſſion des pechez : Dieu a voulu que le nouueau ſuccedaſt à l'ancien. Car quand la Preſtrife eſt transferée, il faut auſſi que la Loy & le Teſtament ſoyent transferez. Et pource qu'en I E S V S Chriſt, qui eſt Preſtre ſelon Melchizedech, la Preſtrife de la Loy a eſté muée & transferée: auſſi en luy a eſté le vieil Teſtament accompli & conſommé, & le nouueau conſermé & eſta-

Iere. 31.

Hebr. 7.

Pſal. 110.

estably. Et quant est de l'ancien Testament, qui fut ordonné en la montagne de Sina, faut considerer qu'il est mort avec Iesus Christ: tellement, que Iesus Christ mourant, a amorty le Testament de condamnation, & a destruiet le peché, & aboly la malediction, & rompu la seruitude de la Loy. Gal. 3. Le peché regnoit par la Loy, & la mort regnoit par le peché, & consequemment le prince des tenebres, qui tient l'empire de mort. Iesus Christ donc accomplissant la Loy en sa precieuse mort a tué le peché: en le tuant a aboly la malediction de la Loy, & nous a affranchiz, donnât fin au Testament de seruitude, & vertu au Testamēt de liberté. Lequel Testamēt n'est autre chose sinon vne gratuite volonté de Dieu, par laquelle il remer les pechez, & nous reconcilie à soy. Et Hebr. 9. Et pource, que tout Testament se conferme par mort: aussi le nouveau Testament, afin qu'il fust eternal & immuable, a esté confirmé par la mort de Christ: tellement que le Chrestien qui

croÿt à la passion de Christ, doit croy
 re la confirmation de ce Testament,
 par lequel il est heritier des Cieux:
 doÿt croire la Reconciliation faicte
 entre Dieu & luy par ceste sainte o-
 blation: laquelle seule a esté souffisan-
 te pour abolir l'obligé qui nous estoit
 contraire, pour amortir l'ire de Dieu,
 & pour nous revnir avec luy. Le Chre-
 stien donc doit recevoir la mort de Je-
 sus Christ comme le seau des promes-
 ses diuines, comme la confirmation
 du Testament de paix, comme la satis-
 faction de tous noz pechez, & la re-
 conciliation avec Dieu. Et ne faut
 pas, comme les ignorâs, en ceste croix
 regarder seulement l'œuvre des Iuifz
 & Gentilz, qui le crucifioyent: mais
 plustost il faut considerer l'œuvre du
 peché, qui l'a humilié par vne tresex-
 cellente charité qu'il a eu à nous, pour
 nous faire demonstration de l'asseu-
 rée esperance que nous devons auoir
 en sa bonté. Et aussi ne faut pas seule-
 ment regarder quelle chose ont faict
 ou Iudas, ou Cayphe, ou Pilate: mais
 plus-

Colo. 1.

1. Ieh. 3.

Rom. 3.

plustost ce qu'a fait I E S V S Christ
 luy mesme mourant: lequel a esté sa-
 crifié en son propre sang, pour se pre-
 parer à mort au Propiciatoyre Cele-
 ste. Et le Chrestien ainsi enseigné &
 instruit, pourra veritablement dire
 qu'il croyt la mort de Iesus Christ.
 Mais si, sans passer plus outre, tu vou-
 loys croire l'historiale passion de
 Christ, cōme peuuent faire les Turcz
 & les Iuifz, pour cela ne feras-tu pas
 Chrestien: mais conuient que ta foy
 penetre plus auant que ceste exte-
 rieur representation: & que tu con-
 gnoisses & ton Prestre & Mediateur
 auoir fait office pour toy, ainsi que
 auons dict. Et pourtant nous trouue
 rons que les Apostres se sont plus ar-
 restez, parlant de la mort de I E S V S
 Christ, à declairer le fruit & l'effica-
 ce d'icelle, que non pas à narrer toute
 l'histoire. Finablement deuons en-
 tendre que la croix du Seigneur nous
 sert, outre ce que nous auons dict, d'e-
 xēple & de forme: à celle fin que tout
 ainsi qu'il a esté crucifié, qu'aussi nous

foyons crucifiez avec luy en la mortification de nostre chair : c'est à dire,
Rom. 14 que ainsi que Iesus Christ n'a point voulu plaire à soy mesmes, mais s'est du tout ietté en la volunté de son Pere se rendant obeissant iusque à la mort: aussi faut-il que nous abandonnions noz propres affections par obedience soubz la volunté de D I E U: afin que nous soyons participans en sa croix,
Gal. 6. ainsi que saint Paul disoit, qu'il estoit crucifié avec Christ, & ainsi qu'il nous admoneste: & ainsi serons nous les vrays croyans. Mais de penser estre fidele sans participer à la croix de Christ, certes on ne peut. Pourtant est-ce que les fideles sont appelez és
Philip. 2 Pseaumes les participās de Christ: car ilz se cōmuniquent à sa croix, soy crucifiās avec luy par abnegation de propres concupiscences.
Psal. 45. Et enseuely. Par ce mot est cōprinse la sepulture de nostre Seigneur Iesus Christ, laquelle comprend vn mystere digne d'estre bien entendu: scauoir est, le repos & sabbat, l'enseuelissement

ment

ment de la Loy & de sa seruitude. Pour quoy bien cōsiderer, faut entendre que toutes les obligations de la dicte Loy ont esté comprinses en la chair de I E S V S Christ, ainsi que tesmoigne saint Paul, disant, que Christ a esté fait soubz la Loy. I adicte obligation donc auescu avec Iesus Christ, & est morte avec luy, mais non pas resuscitée. Et c'est ce que saint Paul touche aux Romains, disant, que Iesus Christ est mort vne fois au peché, mais maintenant qu'il vit à Dieu: comme s'il eust dict, que Iesus Christ, tandis qu'il viuoit, deuoit sa vie & sa mort à noz pechez, & est mort pour nostre peché, s'acquittant de l'obligation de la Loy, & l'a mise en repos avec son corps. Donc la sepulture de Christ cōprenent non seulement sa chair: mais aussi toute la seruitude de la Loy. Par quoy en croyant l'un, scauoir est, que Christ a esté enseuely: faut aussi croire l'autre, c'est, que la Loy avec ses ceremonies semblablement l'est: c'est à dire, que la loy est en son sabbat & re

Gala. 4.

Rom. 6.

poz, qu'elle ne fait plus son ministère,
 qui est de mort & de condamnation,
 qu'elle ne crie plus contre les esleuz
 de Dieu, lesquelz sont en Iesus Christ.
 Mais aussi avec le repos de la loy, faut
 que celuy de la chair soit: c'est à di-
 re, qu'il cōvient que soyons nousmes-
 mes enseueliz avec Iesus Christ par
 le Baptesme, ainsi que saint Paul dit
 aux Romains. Car toutes les choses
 de Iesus Christ sont communes à tous
 ses membres: tellement que nous nais-
 sons spirituellement avec luy, nous
 sommes crucifiez avec luy: & ain-
 si faut-il que soyons enseueliz avec
 luy: autrement nous ne sommes pas ses
 membres. Et si on demande comment
 le chrestien peut estre enseuely avec
 Christ? Saint Paul l'enseigne aux Ro-
 mains, & aux Colossiens: disant, que
 la despouille de la chair, pour non plus
 servir au peché, est declaration que
 nous sommes enseueliz avec Christ.
 Donc, que nostre concupiscēce & af-
 fection, avec les desirs de nostre chair
 & la Loy des membres soyēt en nous

re-

reposans & comme enseueliz: lors aurons - nous part au sepulchre de Christ. Mais de penser que la Loy de Christ soit enseuelie, & le peché non, ce seroit foy abuser. Parquoy si tu crois que avec Iesus Christ toutes les maledictiōs de la Loy sont enseuelies, il te conuient mettre du compte: afin que, tout ainsi que j'ay dict, le peché a esté reueillé par la loy, aussi que tu ne reueilles la Loy par tō peché, car l'un baille force à l'autre. Comprendons donc les troys choses ensemble en vn mesme sepulchre posées: scauoir est, Christ, la Loy & nousmesmes. Voy-là comment l'on doit fructueusemēt penser cest article.

Descendit aux enfers.

Quant est de la descente de Christ aux enfers, ie l'entenz simplement ainsi que saint Pierre l'expose: sans enquerir plus curieusement les choses qui ne sont pas expressees aux saintes

Ades.

Escritures: cōmettāt toute la difficulté

Gene. 37
44.

Psal. 17.
Mat. 16.

té de cest article au iugement de l'Eglise Chrestienne. Cest article icy est vn recueil, & vne plus grande expression des choses dessusdictes. Il est tout notoire que Enfer communement est prins aux saintes Escritures pour le sepulchre, pour l'estat & condition des mortz: à cause que par la mort on viét au sepulchre, et que la coulpe du peché nous meine à la mort, & nous apporte le Iugement & malediction de Dieu. Enfer est prins aussi pour la mort, la puissance & vertu d'icelle, pour le iugement & la malediction de Dieu, que nous deuons porter pour noz pechez. Et en toutes ces manieres nous pouons bien dire que Iesus Christ est descendu aux enfers: quād pour noz pechez il a soustenu le Iugement & malediction, de laquelle nous estions coupables: sentant les douleurs & angoisses de la mort, de l'ire & de la fureur de Dieu, comme delaisé, abandonné & maudit de Dieu, iusques à expirer en croix entre les brigans, & estre mis au sepulchre en l'estat & condition des mortz:

mortz : auquel neantmoins n'a peu estre detenu, ne corrompu comme les autres hommes : mais, comme l'interprete saint Pierre, est resuscité, auoir despouillé la mort & enfer, & rompu ses liens & brisé sa puissance, pour deliurer avec foy tous ceux qui y estoient detenus: ausquelz est paruenue la vertu & efficace de sa mort, sepulture & resurrection: estant fait semblable à eux, afin qu'eux fussent semblables à luy, & deliurez de corruption avec luy: ce qu'il a manifesté par sa resurrection, de laquelle parle l'article suyuant.

A&3.

1.Pier.3.

Le tiers iour est resuscité des mortz.

Après que le Chrestien est informé de la mort & croix de Iesus Christ, ainsi qu'auons dict en la destruction & mortification du corps de peché, qui est le vieil Adam: il cōuient aussi qu'il sente & croye la resurrection, par laquelle il reçoie vne nouuelle vie. Et

Rom. 6.

afin]

afin que nous entendions clairement, que c'est q le Chrestien promet quãd il dit & afferme qu'il croyt en la resurrection de Iesus Christ: il conuient entendre, que tous les fideles s'appellent en l'Escripture partisans, ou participans en Christ, comme il appert en

Pfal. 45. l'Epistre aux Hebreux: là ou le Pseau-
Hebr. 1. me est allegue en ceste sorte, parlant de Christ: O Seigneur, ton Dieu t'a oingt de l'huyle de l'yesse par dessus tous tes participans: c'est à dire, par sus tous les fideles. Que si l'on demande pourquoy le fidele est appelé participant de Christ? c'est par-ce que croire en Christ, est participer avec Christ en tous ses biens, en toutes ses richesses, & en toutes ses benedictions. Parquoy semblablement croire en la resurrection de Iesus Christ, c'est participer en sa vie, comme la branche participe de la racine. Qui est cause que Iesus Christ a dict à ses Disciples: Je

Iehan 15. suis la vraye vigne, & vous estes les bourgeons: si vous demourez en moy, vous ferez fruct. Car par cela il monstre

stre, qu'ainsi que le bourgeon ne peut faire fruit, sinon d'autant qu'il participe en la vie de la racine: aussi l'homme ne peut bien faire, sinõ qu'il croye en Christ. Or maintenant ie laisse à chascun à considerer en foy, s'il ment ou s'il dit vray, quand il afferme qu'il croyt la resurrection de Christ: & le pourra cognoistre, en iugeant s'il a sa part de la vie de Iesus Christ, laquelle ie luy redemande qu'il me mōstre par manifeste appreuue. Tout ainsi que si quelqu'un doubtoit, que ta main fust morte, tu luy montreroys le contraire par les offices de vie, comme font, mouuement, toucher, & autres: & pour sauoir si vne branche est viue ou morte, tu te tiendrois à l'experience du fruit: aussi, si tu veus sauoir, assauoir-mon si tu participes en la resurrection & vie de I E S V S Christ, regarde le fruit & les œuvres qui partent de toy. Pourtant saint Iehan dit en sa catholique: Celuy qui fait iniquité, n'a pas la vie eternelle en foy. Comme disant: Ce n'est pas

1. Ieh. 3:

Ich. 11.

Apo. 20.

soubz la racine d'un pommier qu'un chardon ou vne espine peut naistre. Et pour le faire brief, croire la resurrection de Iesus Christ, ainsi que tu croyscelle du Lazare, ce n'est pas croire chrestienement. Car croyant le Lazare ressuscité, tu ne prens pas pourtant portion en sa vie: mais croyant en I E S V S Christ, ainsi qu'il couient croire, tu as part en sa vie: tellement que sa vie est la tiene. Qu'est-ce donc croire la resurrection de Christ, si-non participer en sa vie? Pourtant saint Iehan en l'Apocalipse dit en ceste sorte: O bien-heureux qui a part en la premiere resurrection, qui est celle de Christ! Or cecy bien entendu & congneu, passons plus auant: & considerons ceste sainte resurrection, de laquelle il couient parler plus religieusement que curieusement. Resurrection dōc, n'est autre chose qu'un changement d'estat & de condition, par lequel nous passons de mort à la vie, d'un traual à un repoz, de l'vmbre à la verité, d'une nuée à la clairté, d'un de-

desert à la terre fertile, d'une imperfection à perfection, d'un desir en contentement, d'une victoire au triumphe, d'une bataille à la despouille, d'un bannissement à un heritage, & d'une peregrination à un chez-foy. Dequoy nous auons l'vmbre & la figure en l'ancien Testament, selon le testimonage de saint Paul. Les enfans d'Israël, d'Egypte passerét par la mer rouge au desert: là ou la Loy, les ceremonies & autres Sacremens, leur furent donnez. Puis passerent en la terre de promission par le Iordan. Le tēps qu'ilz furent soubz la seruitude de Pharaon en Egypte, figure & adum bre l'estat enquoy nous auōs esté trouuez quand il a pleu au Seigneur de nous visiter: là ou tous estions enfans de seruitude, ignorans, ennemis de Dieu, cheminans selon les affections de la chair & de peché, violement tirez à faire la volonté du prince des tenebres: là ou Dieu monstre les prodiges de sa fureur, ainsi que literalement & exterieuremēt il fit du temps

1. Cor. 10

Iesue 3.

E

du regne de Pharaon. Car si nous considerons l'estat en quoy sont ceux qui n'ont nulle congnoissance ne semence de la bonté de Dieu, que trouuons-nous en iceux si-non grans troubles & grandes perplexité d'esprit, & Tenebres, mesmes plus espesles que celles d'Egypte? Ne verrons-nous pas les Fleuues tournez en sang? c'est assauoir, toutes choses tournées en ire & en malediction, qui est signifiée par le sang? En somme, l'estat des infideles, c'est vn ventre, qui ne cesse d'enfanter les iugemens & maledictions de Dieu, & vn gouffre engloutissant tous maux. Mais gloire à nostre Dieu, nostre Pere, lequel nous a deliurez de la puissance des tenebres, & nous a trāsportez' au Royaume de son Filz bien-aymé. Ainsi donc les enfans d'Israël passerent la mer rouge, & vindrent au desert. Aussi auons-nous commencé nouuel estat par la conduite de I E S V S Christ, après auoir passé par le sainct Baptisme, comme par vne mer rouge. En forte

Psal. 7.

Col. 2.

1. Cor. 10.

te

te que les conditions des Hebricux, estans au desert, adumbroyent & figuroyent l'estat des Chrestiens en ce monde. Car tout ainsi qu'ilz eurent vn Prophete, qui leur donna la Loy: aussi auons-nous nostre Prophete, qui nous a donné la Foy, selon le tesmoignage du Deuteronomie, là ou le Seigneur Dieu promet à Moÿse, qu'il susciteroit vn Prophete semblable à luy. Et aussi la Manne du ciel, l'eaue de la pierre, la nuée luyfante, & toutes les autres faueurs diuines, l'Arche, le Tabernacle & le Propiciatoyre, estoient vmbres & figures des graces & Sacremens, & autres faueurs, que nous fait Dieu. Mais tout ainsi que le peuple d'Israël attendoit vn autre passage, par lequel il deuoit sortir du Desert en la terre de promesse: aussi nous, qui sommes Chrestiens, attendons, que tout ainsi que nous sommes passez de l'ignorance & infidelité, à la Foy & congnoissance de Dieu: aussi que nous passons de ceste Foy de peregrination, en la iourissance pleine

Deut. 18.

E 2

de Dieu, & resurrection. Et voy-là
 quelle chose c'est resurrection: c'est
 mutation de nostre estat, auquel nous
 sommes trauaillans, enuironnez de pe
 ché, plourans & gemissans à vne autre
 celeste condition, en laquelle nous se
 rons tous ressuscitez & contens. Et
 deuons auoir grande cure, que nous
 ne faillions par infidelité d'obtenir la
 part que pretendons en ceste sainte
 resurrection: congnoissans que beau
 coup moururent au desert, & n'entre
 rent en la terre de promission, les vns
 occiz par serpens, les autres par glai
 ues, les autres par peste, pour auoir e
 sté les vns fornicateurs, les autres mur
 murateurs, les autres incredules Pour
 tant freres, ne soyons point telz: mais
 prenons l'admonestement de saint
 Paul, escript en la premiere aux Corin
 thiens au dixiesme chapitre: afin que
 ayons part en ceste resurrection pre
 miere: & que nous puissions dire que
 en effect nous croyons en CHRIST
 ressuscité, duquel s'addonne principa
 lement le propos à parler. Car com
 bien

Hebr. 4.

bien que ayons fait mention generale
 ment de la resurrection de tous les iu
 stes: toutesfois en particulier de celle
 de C H R I S T. Laquelle tout ainsi
 qu'elle a precedé l'vniuerselle resur
 rection: aussi a elle differente consi
 deration. Et pourtant pressupposé que
 la resurrection de C H R I S T soit
 reuinion de l'ame avec le corps, nous
 dirons premierement les choses qui
 ont accompaigné ceste dicte resurre
 ction: consequemment les causes pour
 lesquelles il est resuscité auant tous
 les autres. Et quant est du premier,
 conuient entendre, que la victoire de
 la mort, la iustification de nous tous,
 la possession du Regne eternal, ont es
 té ensemble avec la resurrection de
 C H R I S T. Premierement la victoi
 re de la mort a esté manifestée, par ce
 qu'elle n'a peu tenir la sainte humani
 té de C H R I S T en sa puissance, com
 me dit saint Pierre: Que C H R I S T Act. 2.
 a esté resuscité après auoir derompu
 & dissipé les douleurs de la mort, ain
 si que de luy il estoit escript, que son

Ebr. 2.
Rom. 5.

Rom. 6.

ame ne demeureroit point aux enfers,
& que le Saint du Seigneur ne senti-
roit point corruption. La mort certes
par le peché non seulemēt nous a tous
frappez & vaincuz: mais encore nous
a retenuz en sa possession, de laquelle
nul ne se peut deliurer. Et pourtāt est
faict mētion en l'Epistre aux Ebrieux
de l'empire & seigneurie de la mort,
& de son Regne en l'Epistre aux Ro-
mains: pour monstrier qu'elle n'a pas
seulemēt puissance de nous prendre,
mais aussi de nous retenir. Mais Iesus
Christ a esté le premier qui a declairé
& manifesté ceste victoire contre la
mort: pourtant que, combien qu'il ayt
esté atteinct d'icelle, toutesfois il n'est
point demeuré soubz les liés & soubz
la principauté d'icelle: ains est puis-
samment eschappé de sa captiuité, &
a faict la voye pour yssir de sa captiui-
té: & la mort plus n'aura puissance sus
luy. Il est entré en la prison tenebreu-
se, là ou descéd tout le genre humain:
& a faict le pertuis, par-ou en sortirēt
tous les esleuz. Il est faict mention de
ceste

ceste victoire au deuxiesme chapitre des Colossiens, ou saint Paul dit, qu'il a triumphe de toutes les puissances & principautez. Aussi disons-nous que nostre iustification est venuë avec la resurrection de Christ, comme dit S. Paul: que Christ est resuscité pour nostre iustification. Là ou il faut entédre qu'il y a deux manieres de iustification. L'une est quand le peché n'est point imputé, cōbien qu'il demeure & soit encore: l'autre, c'est quād il est du tout aboly avec toutes ses reliques. La premiere auōs-nous par la Foy qui iustifie: pource que nō-obstāt que peché habite en nous, & que nous soyons infirmes: toutesfoys il ne nous est point imputé, mais pardonné. La seconde est en Iesus Christ seul gardée, pour estre cōmuniquée à nous tous: par laquelle nous serons tous sans peché, sans infirmité & sans mort, qui est la vraye & accomplie iustification en luy. Quand donc nous disons que nostre iustification est apparüë à la resurrection de Christ: nous entendons de ceste parfai

Rom. 4

de & absoluë iustification, laquelle touche l'homme entierement, & selon l'ame, & selon le corps: dequoy parlerons cy après. Mais seulement auons nous à dire qu'elle repose en Iesus Christ, pour estre vne foys espanduë sus nous tous: comme la vertu vegetatiue demeure en la semence, pour en son tēps faire germer & croistre l'herbe. Et ne seroit point encore ceste iustificatiō de l'hōme trouuée en aucun, si Christ n'estoit ressuscité. Semblablement la possession du royaume eternal a esté prinse pour nous, par Iesus Christ ressuscitant, ainsi que la deliurance du peché a esté faite en Iesus Christ mourant, ainsi que luy mesme promettoit, disant: Je voys à mon Pere vous preparer le lieu. Et si comme Dieu a voulu par le sang de son Filz tollir la captiuité de noz pechez: aussi par sa resurrection nous a exaltez en la possession de son Regne. Et pourtant dis-ie que la resurrection de Iesus Christ c'est la possession prinse pour nous: de laquelle saint Paul parlant

Ich. 14.



lant dit, que Dieu nous a fait place
és cieux avec I E S V S Christ. Voy-là
briuemēt les choses que le Chretien
doit considerer en la sainte resurre-
ction de nostre Seigneur. Maintenant
conuiēt assigner raison pourquoy il a
voulu ressusçiter auant la commune
resurrection. A quoy pour briuemēt
respondre i'allegueray deux causes,
La premiere est, la correspondance &
conuenance de la figure & vmbre. La
seconde, afin que nous ne fussions sans
Prestre, sans aduocat & mediateur. Et
quant est de la premiere, il conuient
noter qu'en l'ancienne Loy il estoit
commadé auant la moisson & recueil-
lette des biens, que l'on presentast les
premiers fruitz au Seigneur: par la-
quelle oblatiō toute la moisson estoit
beneict: sans laquelle offrande il n'e-
stait point licite recueillir le bien de
dessus la terre. Ceste loy & ceremonie
adumbroit la resurrection de Christ.
Car comme ainsi soit que la generale
resurrection soit appellée moisson: il
a conuenu auant qu'elle fust faite,

Col. 1.

1. Cor. 15.

Philip. 3.

que les premiers fruitz d'icelle fussent presentez à Dieu: c'est à dire, que Iesus Christ, auant la resurrection vniuerselle, ressuscitast: afin qu'en luy toute la moisson receust benediction, & qu'elle fust agreable à Dieu. Et pour tant saint Paul appelle Iesus Christ premices des ressuscitez, ou le fruit premier meur. Et ainsi que lesdictes premices donnoient tesmoignage de l'abondant recueil qui s'ensuyuoit: aussi CHRIST est comme tesmoignage de la condition de nous tous quelle elle fera quand nous serons ressuscitez. Car ainsi que l'on pourroit dire si on auoit trouué en vn champ semé, estant en herbe, vn espic meur, qui eust auancé la reste de la semence, que telle deuiendrait l'herbe que ledict espic: aussi de uos-nous dire, voyans Iesus Christ ressuscite que nous deuiendrons telz par la resurrection, come dit saint Paul, que le corps de nostre infirmité sera reformé selon la semblance de Christ. Tellemēt que nous ne scaurions quel le deuroit estre nostre resurrection, si nous

nous n'en auions le tefmoignage en Christ: non plus que nous ne scauriôs point quel doit deuenir le blé, qui est en herbe, si iamais nous n'eussions veu d'espic. Cecy touche sainct Paul en ^{1. Cor. 15} l'Epistre aux Corinthiens. Et voy-là la cause pourquoy D I E U le Pere a auacé la resurrection de son Filz: pour faire que la figure, qu'auons dicté, fust accôplie en luy, en qui nous sommes tous benedictz aux cieux (combien que nous soyons plantez encore en la terre) ainsi que tout le champ estoit benedict par l'offrande des premices. La seconde cause pour laquelle Christ est ressuscité auant nous, a esté; afin que ne fussions sans Prestre, sans Ad-uocat & Mediateur, ce que nous exposerons en l'article qui s'ensuit.

Est monté aux Cieux, se sied à la dextre de Dieu le Pere tout-puissant.

Or maintenant il reste après que nostre Foy nous a cōduictz depuis la nayssance de Christ iusques à la resurrection, que aussi elle monte iusques aux Cieux avec Christ: ainsi que saint

Col. 3. Paul dit, que nous cerchions les choses d'en-hault, là ou Iesus Christ est à la dextre du Pere. Car, dit-il, nostre

Philip. 3. conuersation est aux Cieux. Le Chretien donc, en croyant ce saint Article de l'ascension de Christ, monte avec luy aux Cieux: & contemple l'excellent estat & mystere, lequel Iesus Christ exerce maintenant. Mais auant que parler de ceste dignité, qui est entendue par la dextre du Pere: il conuient entendre que CHRIST est monté aux Cieux, ainsi que dit saint Paul, après en estre descendu. Car

Ephe. 4. saint Iehan dit: Nul n'est monté au ciel, sinon le Filz, qui est descendu du ciel, lequel estoit au ciel: c'est à dire, que Christ après auoir esté descendu par humilité, & soy estre abbaissé, en prenant forme de seruiteur, en

Philip. 2. obediencia, voyre insques à la mort de

de la croix, a esté exalté sus tous les
cieux, sus toutes les creatures du mon
de, ayant vne autorité supreme sus
toutes les choses du monde. Et tout
ainsi qu'en l'ancien Testament après
le sacrifice fait, le Prestre montoit &
alloit dedàs le sanctuaire: aussi Christ,
par son propre sang, ayant fait l'of
frande & l'oblation de son propre
corps, est monté au sanctuaire cele- Hebr. 9.
ste. Et, ainsi comme dit saint Pierre,
après auoir transglouty la mort, a pe
netré les cieux. Pourtant doit le chre
stien en la Foy proceder & suyure se
lon la trace qu'a faicte Iesus Christ,
sans demeurer en chemin: descédant
avec luy par communication de sa
croix, pour monter avec luy en con
templation de sa dignité. Car, comme
dit saint Pierre, Christ nous a laissé 1. Pier. 3.
exemple, afin que nous suyuiôs ses pas
& vestiges, en naissant avec luy, mou
rant, ressuscitât & môtant aux cieux
avec luy. Christ donc est monté aux
cieux, pource qu'il est descendu: & a
faict la premiere voye, pour demon-

strer que deuant luy nul n'y est allé, & qu'après luy nul n'ira, sinō par la voye & chemin qu'il a fait. Maintenant voyons pourquoy il est monté. C'est afin qu'il fust assis à la dextre de Dieu. Mais quelle est ceste dextre? Pas ne faut entendre cecy, comme si Dieu auoit vn costé dextre & fenestre: mais faut entendre que l'escriture parle à nostre mode & humainemēt, pour nous faire entendre les choses celestes. Or donc, tout ainsi que l'escriture vsurpe humainement seoir à la dextre du Roy, pour auoir la totale charge & administratiō du royaume: pour tant que ceux en qui totalement se reposoyent les roys pour le gouuernement de leur estat, auoyent cest honneur de marcher communemēt avec le Roy à costé dextre: aussi elle dit, que Christ est assis à la dextre du Pere, c'est à dire, qu'il a toute puissance, tout le Regne & toute la superiorité de Dieu en ses mains. Par laquelle il gouuerne & assubiectit toutes creatures. Et cecy a clairement exposé S. Paul,

Pa
&
pa
le
ci
les
fe
gl
qu
du
au
sp
ap
fan
ter
a c
se
gi
l'E
qu
&
se
eu
ce
uo
dā

Paul, disant: Dieu a exalté CHRIST Philip.ⁱ
 & luy a donné vn Nom, vne dignité
 par dessus toute autre: afin que souz
 le Nom & autorité de IESVS, les
 cieux, la terre & les Enfers, ployent
 les genoux: & que toute langue con-
 fesse que Iesus est le Seigneur, en la
 gloire du Pere. Ce grād Nom qu'il dit
 que Christ a obtenu, c'est ceste dextre
 du Pere, ceste supreme chancelerie &
 autorité, qui est totalement en la di-
 sposition de Christ. Pourtant disoit-il
 après sa resurrection, que toute puis- Mat. 28.
 sance luy estoit donnée au Ciel & en la
 terre. Tellement que Dieu le Pere luy
 a commis, par vne paternité & expref
 se commission, le gouuernement & re-
 gime du monde: ainsi qu'il appert en
 l'Epistre aux Colossliés, là ou il est dict Colo. 1.
 qu'en CHRIST toutes choses sont:
 & qu'il est le Chef du corps de l'Egli-
 se, premier-nay des mors: afin qu'il
 eust en toutes choses la primauté, par
 ce qu'il a pleu au Pere qu'ainsi fust: sa-
 uoir est, qu'en luy habitaist toute abon-
 dāce. C'est à dire, que Dieu luy a don-
 né

Hebri. 1.

Ieh. 5.

Psal. 8.
Hebr. 2.

né pleiniere autorité par sus toutes
 les creatures du mōde: laquelle autho-
 rité il n'a point dōnée aux anges, cōme
 il est escrit aux Hebrieux, là ou il est
 dict, Auquel des Anges a dict le SE I-
 GNE VR, sieds-toy à ma dextre? Ne
 font-ilz pas tous administrateurs? Voy
 là donc comme se doit entendre que
 Christ sied à la dextre de Dieu. Chose
 qui doit grandement consoler le chre-
 stien: d'autant, comme dit sainct Paul,
 qu'il nous nomme ses freres, qu'il est
 nostre premier-nay, & qu'il a toute au-
 thorité en main, que c'est luy, comme
 dit sainct Iehan, qui est arbitre de vie
 & de mort, qui dispose toutes choses
 & eslargist à son plaisir, ayant tous les
 dons de son Pere en sa main, les seaux
 de ceste supreme chancelerie, toutes
 les graces & remissions de tous les
 siens: en forte qu'il a liberté & puissan-
 ce totale pour nostre bien & sauue-
 ment. C'est l'homme de qui parle Da-
 uid & sainct Paul, à qui Dieu a assubie
 t̃y toutes choses. Et pourtant se doit
 le chrestien du tout & entierement re-
 iet-

ietter en la pitoyable & gracieuse
 main de Christ, receuoir de luy les
 dons du Pere, prendre humblement
 la grace du sain& Esprit de luy, pre-
 senter par luy à Dieu le Pere ses sup-
 plications: soy assurant qu'il a com-
 pafsion de nous, comme de ses freres
 & membres, comme de sa chair & de
 son sang. Or ceste puissance & autho-
 rité, qui est signifiée par la dextre de
 Dieu, laquelle Iesus Christ possede,
 comprennent entre autres choses l'offi-
 ce de Mediateur, de Roy & de Pre-
 stre: lesquels offices luy mesme exer-
 ce en continuant son ministere & fun-
 ction, iusques à ce qu'il ayt mis ses en-
 nemis le scabelle de ses piedz: c'est à
 dire, iusques à ce que tous les enne-
 mis de CHRIST soyent aboliz du
 tout, & le prince des tenebres avec
 l'empire de la mort du tout abbatu:
 qui fera, quand il accomplira le iuge-
 ment, & qu'il mettra fin à son ministe-
 re. Et quant du premier tiltre, sauoir
 est, de Mediateur & Aduocat, cōuient
 entendre, que Christ mourant a moy-

1. Cor. 15.
 Psal. 110.

1. Ieh. 2.

Row. 8.

enné entre Dieu & nous, comme nous auons dict cy deuant, accomplissant tant ce qui est de Dieu, que ce qui est de nous: c'est assauoir, la Loy, à quoy l'homme estoit obligé, & la promesse que Dieu deuoit rendre selon la vérité de sa Parolle. Mais maintenant à la dextre du Pere il est nostre Mediateur & Aduocat, par-ce qu'il intercede pour nous, ainsi que dit saint Iehan. Et faut noter que ceste intercession de CHRIST, n'est pas simple priere, comme seroit vne requeste, là ou il n'y eust nulle faueur de droit, par laquelle l'on demandast quelque chose: mais il intercede & demande pour nous, comme ayant droit, par le merite de sa croix & offrande. Et quant & quant faut noter qu'il n'y a chose ny es Cieux, ny en la terre, ny es enfers, qui se puisse opposer contre la postulation de nostre Aduocat Iesus Christ: mais faut que la Loy, le peché, le diable, & toutes autres postulations ployent soubz elle, comme dit saint Paul: Qui est-ce qui nous accusera?

Qui

Qui est-ce qui nous cōdamnera? Dieu est qui nous iustifie: & Christ qui est mort pour nous, & ressuscté, qui est assis à la dextre de Dieu, & intercede pour nous. C'est ce qui est escrit en l'Apo. 12. pocalypse, que le grand accusateur de nous, sauoir est, le diable, par Christ n'a plus d'audience deuant Dieu, pour faire alencontre de la postulation de nostre Aduocat, lequel iamais ne perdit cause. Pourtant nous admoneste saint Iehan en ceste sorte: *1. Ieh. 2.* Enfans ne pechez plus. Mais si quelqu'un de vous peche, sache que nous auons vn Aduocat deuant Dieu, qui est Christ. C'est celuy qui oppose sa Iustice contre nostre peché, son innocence contre nostre iniquité, qui nous aduouë deuant Dieu le Pere, comme siens, qui met sa croix & son sang au deuant de l'ire de Dieu, afin qu'elle ne nous atteigne. Voy-là comment Christ est nostre Aduocat à la dextre du Pere. L'autre & second office, que nous disons qu'il fait, c'est l'office du grand Prestre. & Euesque eternellement, comme dit

sainct Paul aux Hebrieux: lequel nous beneist tous de sa puissante Parolle & assiste pour nous tous au Tabernacle celeste par son propre sang, impetrât remission, voyre & la baillant à tous ceux qui l'inuoquét: sans lequel Dieu eternal ne se monstreroit aucunemēt propice à nous autres, par lequel toutes noz oraisons sont agreables deuant Dieu. A quoy nous admoneste

Hebr. 4. sainct Paul, que nous allions hardiment deuant le Throsne de sa grace, ou Christ nostre Euesque assiste: afin que nous ayons misericorde, & que nous trouuions grace opportune. Aussi disons-nous qu'il exerce son autorité Royale à la dextre de son Pere, par laquelle il regne en tous les siens d'un Regne de paix, moderant & faisant toutes choses pour leur vtilité, bataillant contre ses ennemis: en travaillant en ses membres, iusques à ce que tous soyent abbatuz & ruynez, cōme dit sainct Paul en l'Epistre aux Hebrieux. Et voy-là en quoy le Chrestien peut prendre admirable contentemēt,

tement, quand il croyt fermement, qu'il a vn Roy, vn Prestre & Aduocat en Christ, qui pour rien ne le veut abandonner.

Et de-là viendra iuger les vifz & les mortz.

Cest article de Foy touche la confirmation du miniftre de I E S V S Christ, quand il rendra à vn chascun selon ses œuures, & qu'il manifestera les secretz des cueurs, & que toutes choses seront assubiecties souz luy. Or l'hōme peut croire cecy en deux fortes, l'une d'une creance qui engendre la crainte: l'autre, qui engendre esperance & desir. Quant est de la premiere forte de croire, les diables croient & attendent le iugement de Dieu, & ont horreur, & tremblent de peur. Donc, de croire que Christ doit venir pour iuger le monde, & de en auoir peur, c'est croire, mais non pas chrestienement, ains plustost dia-

Iaq. 2.

F. 3

boliquement. Mais croire ledict Iugement, & en croyant le desirer, c'est croire chrestienement. Pourtant si nous disons, que nous croyons Iesus Christ à aduenir, faisons que nous desirios ce Iour là, comme l'heure de repos, & de la pleine possession de Dieu: autrement nous ne sommes pas dignes d'estre appelez Chrestiens. Or pour parler de ce Iugement, conuient premierement noter, que Dieu a reserué la pleine manifestation de sa iustice & sa misericorde, iusques à ce Iour là. Et comme ainsi soit, que Dieu eternellement ayt delibéré de faire apparoitre sa misericorde & son ire, a déterminé les vaisseaux, les vns pour les remplir de sa bonté & pitié, les autres pour les remplir de sa iustice & seuerité: & a déterminé à chascune de ces deux choses vn moyen, pour les accomplir & mettre à fin: sauoir est, la passion & mort de son Filz Christ, pour accomplir la predestination de misericorde en tous les esleuz: & la Loy, pour accomplir la sentence

tence de son ire en tous les reprou-
uez . Tellement que par la passion &
mort de Iesus Christ les esleuz seront
sauuez : par la Loy, les reprouuez se-
ront damnez. Or veux-ie dire, qu'à ce Rom. 2.
Iour là est reserüée la manifestation
pleiniere de la misericorde & iustice
de Dieu, le fruct du sang de I E S V S
Christ & de la Loy , l'yssue de la pre-
destination & reprobation . Et quant
est du premier, ie diz, que la miséricor-
de de Dieu ne nous est point encores
manifestée ainsi qu'elle est: mais adum-
brée seulement d'aucuns benefices de
D I E V , qui sont signes & attente
de ceste pleine pitié & bonté. Car l'œil Esaie 64
n'a point veu (comme dit Esaie , & a- 1. Cor. 10
prés luy S . Paul) ne l'oreille n'a point
ouy, & n'est point môté en cueur d'hō
me , ce que le Seigneur a préparé à
ceux qui l'ayment. C'est ce que dit S. 1. Ieh. 3.
Iehā, que quād nous ferōs ce que nous
deuons estre , nous verrons Dieu ainsi
qu'il est : c'est à dire, nous le congnoi-
strons pleinement & iouyrōns de sa
bonté . Vray est que icy nous rece-

Ephes. 1.

1. Cor. 5.

uons l'Esprit de D I E V, par lequel sa charité est espāduē en nous: mais nous le receuons comme vn gaige, comme vne arre, ainsi que dit saint Paul: pour donner à entendre, que tout ainsi que le gaige est vne seureté de la chose promise, qu'aussi le saint Esprit est la seureté de ce que nous attendōs. Qui est manifeste signe que nous attēdons quelque chose de plus: car autrement il ne s'appelleroit point gaige. Vray est aussi, que nous goustons presentement la misericorde de Dieu: mais non pas pour nous en saouler icy, ains plustost pour la desirer. Et qu'il soit ainsi, nous voyons par euidence que les bōs sont affligez de diuerses tribulations: qui est manifeste declaration qu'ilz ne iouyssent pas entierement de la misericorde du Seigneur. Pourtant diz-ie que D I E V a reserué la manifestation d'icelle au Iour de I E S V S Christ. Et pōurtant est-ce que les Apostres ont tousiours admonesté les chrestiens sus l'esperāce de ce Iour du Iugement. Pareillement conuient il en-

il entēdre de la fureur & ire de Dieu: laquelle ne fera iamais du tout manifestée, sinon à ce Iour, quand elle sera reuelée du ciel (cōme dit saint Paul) fus toute ame qui fait iniquité. Vray est, que les meschantz, par leur mauuaise vie, thesaurizent & amassent l'ire de Dieu: mais elle se reuera à ce Iour là pleinemēt. Voyre que tous les Iugemens & punitions que DIEU a exercées en ce mōde, apparoiſtrōt seulement vmbres & rosées auprès de ceste terrible condamnation, de laquelle parle saint Pierre en sa seconde catholique. Et qu'il soit ainsi, il appert que ceste Iustice de Dieu n'est pas encore declairée, par ce que nous voyōs les meschans soustenuz & souffers par la patiēce diuine: lesquels ne pourroient pas durer vn moment, si l'ire de Dieu se declairoit pleinement sus eux. C'est chose veritablemēt qui peut espouenter le meschāt, mais aussi consoler le bon: quand est veu que Dieu aux vns espādra sa totale fureur, aux autres sa totale bonté. Et prenons har

Rom. 1.

2. Pier. 2

dimēt en toute l'escriture tous les benefices de Dieu & tous les iugemens de son courroux enuers les hommes, & disons que tout cela sont signes precedentz & prononceant ces deux vertus diuines, iustice & misericorde: les benefices diz-ie comme la fumée precede le feu. Lors s'apparoistra Dieu aux bōs pleinemēt misericordieux: aux mauuais pleinemēt rigoureux. Secōde mēt nous disons que Dieu a reſerué la declaration du fruit de la passion de Christ & du fruit de la Loy iusques à ce Iour là: pourtant que, comme dit ſainct Paul, nous n'apprehēdons point encore le bien de la croix ſinon par Foy & en croyant. Or ne voyons nous pas en croyant: car Foy eſt des choſes qui n'apparoissent pas. Mais en ce Iour là que le Filz de l'homme viendra en ſa maieſté, toute la chair, c'eſt à dire, tous les hommes verront le ſalutaire du S E I G N E V R. Maintenāt le fruit de la mort de Christ nous eſt donné ſoubz ſignes & Sacremens & comme vn threſor caché, lequel nous
por-

Hebr. ii.

portons avec nous , comme dit saint Paul . Qui est la iustification & pleine certitude de la bõne volonté de Dieu totale innocence, franchise & liberté absoluë, couronne incorruptible conseruée aux cieux, abolition totale de la mort. Voy-là le fruit premier de la Croix de Christ: lequel nous auons maintenant enueloppé & couuert soubz les vmbres & enigmes de la Foy: mais lors sera patét & ouuert ce grand œuure de reconciliation, quand nous serons appelez à nostre Dieu. Aussi la vertu de la Foy se recongnoistra patentemēt en ce Iour . Car maintenant Dieu souffre avec longue patience les pechez des reprouuez, dissimulant & differant la condemnation & malediction de la Loy : laquelle quād elle sera ouuerte, espouātera le ciel & la terre, & troublera toutes les creatures , le firmament & elementz, & allumera ce terrible Enfer préparé à tous les vaisseaux de cōdamnation. Lors congnoistront les bons la Pierre sus laquelle il ont esperé & ne seront 1. Cor. 4.
1. Pier. 2.

point confuz. Lors congnoistront les meschans la pierre à laquelle ilz ont choppé & seront confuz. Ceste sentence donc de la Loy adumbree par toutes les maledictions & punitions temporelles que Dieu a faictes, lors sera pronôcée: aussi l'acheuemēt de la sainte predestination & declaration d'icelle. Lors la separatiō des bons & des mauuais sera faicte: car maintenant la

Mat. 13. paille est avec le grain, la zizanie avec le blé, & le marc avec le vin: c'est à dire, les bons avec les mauuais sont mez-

Matt. 3. lez. Mais quand celuy qui a le van sera venu, lors sera mis à part le grain, c'est à dire, le nombre des esleuz de Dieu: & la paille brustera eternellement. Quand la moisson sera venuë, se fera la separation du blé d'avec la zizanie. Et c'est ce que dit I E S V S

Mat. 25. Christ, qu'il separera les brebis d'avec les boucz: & sera l'heure que Christ

Ephes. 5. rēdra son espouse belle & acceptable, sans ride & macule, dequoy cy après nous parlerons. Voy-là donc commēt Dieu a reserué à ceste Iournée la de-
clara

claration pleine de sa miséricorde
 & de sa Justice : du fruit de la croix
 de Christ, & de la vertu de la Loy, &
 de la predestination & reprobation.
 Voyons comment sera exécutée ceste
 dernière partie du ministère de Iesus
 Christ : lequel a commencé son office
 naissant, l'a continué preschant, mou-
 rant, ressuscitant, & à ceste heure le
 continué intercedant pour nous aux
 cieux: & l'acheuera après estre dere-
 chef descendu, mettant fin à son œu-
 re par le Jugement. Christ donc de-
 scendra, & toutes puissances temporelles
 & spirituelles seront abolies: tous mini-
 stères reposeront & cesseront, & n'y au-
 ra plus qu'une puissance & autorité, à
 laquelle cederont toutes autres choses:
 & ne verra l'on autre principauté ne
 seigneurie, fors que celle de Christ:
 toutes creatures assisteront pour la cō-
 firmation de sa sentence, & diront A-
 men: ainsi qu'il appert en l'Apocaly-
 pse. Il descendra avec les milliers de
 ses Anges: le ciel, la terre & les enfers
 adouueront ce que prononcera ce

1. Co., 15.

Apoc. 5.

7. 19.

Dani. 7.

Mat. 25. grand Iuge, ainsi qu'il est escrit en
sainct Matthieu abondamment: telle-
ment que toutes les creatures du mon-
de seront d'une commune voix d'ap-
probation pour les bons, & contre les
mauvais. Les liures de la cōscience se-
ront ouuers: & soubdain apparoiront
deuant luy tous les enfans d'Adam,
tant viuantz que mortz, c'est à dire,
tāt sauuez que damnez: & Christ dira
aux bons: Venez les bien-heureux de
mon Pere, possédez le Royaume qui
vous a esté préparé auāt la cōstitution
du mōde. Enquoy est notée l'eternelle
preparation de la felicité & beatitude
des sainctz de Iesuschrist. Car il ne dit
point, possédez le royaume que vous
auez gaigné, vous, ouvoz peres: mais
plustost le Royaume qui vous a esté
préparé en l'eternelle predestination,
achetté en ma mort & passion, ouuert
en vostre adoption & iustification: du
quel royaume preordonné, achetté, &
ouuert se fera la possession & faisine
en ce Iour là. Semblablement il dira
aux meschans: Allez mauditz au feu
eter-

eternel, qui est appareillé au diable & à ses anges. Voy-là l'yssue de la reprobation & predestination accôpaignée l'une & l'autre de ses œuvres. Et ainsi Iesus Christ rendra à vn chascun selon ses œuvres: car ses œuvres seront comme lettres desquelles seront escriptes les sentences des consciences de tous deux pour la deffence & assurance du bon, & pour la condamnation du meschant, ainsi qu'il appert au second chapitre des Romains.

Or disons donc, que le Chrestien qui croyt cest article, le desire & appete plus que chose du monde, s'il est tel qu'il doit estre. Car toutes les graces qu'il receoyt de Dieu en ce monde, sont cōme appas, par lesquelz on doit desirer ce Iour là, comme l'heure que nous verrōs, sentirons & apprehendrons toute la misericorde de DIEU, tout le fruiçt du sang de Iesus Christ & la couronne du Royaume que nous attendons. . Mais certes peu de gens ont soif de cest aduenement: qui est signe qu'on le croyt bien-mal. Car si le

filz ayme le pere & desire le veoir, si l'alteré ayme la fontaine & la cherche: comment ne desirons-nous ceste desirable Iournée quand nous apparoiſtrons deuant Dieu fontaines viues, si nous le croyons parfaitement? Mais moins ne pouons-nous que prier Dieu qu'il nous accroisse la Foy de ce ſainct article: afin que le deſir & la ſoiſ nous en vienne. Et quand nous voyons ou verrons les ſignes de l'aduenement de Ieſus CHRIST, leuons les teſtes, & diſons: Voy-cy noſtre redemption ap-
 proche. Il ſ'enſuit.

Luc 12.

Je croy au ſainct Eſprit.

Ceſt article touche la troiſieſme perſonne de la ſaincte Trinite eſgale au Pere & au Filz, procedant de tous deux en vne meſme eſſence: lequel Eſprit eſt en Dieu charité & amour donné aux hommes en diuerſes ſortes: par lequel les Prophetes ont parlé, & les
 Ebri. 1.
 Actes 2. Apotres ont eſté confermez en la pre-
 dica-

dication de l'Euangile, duquel sont tous les dons qui sont en l'Eglise. Et s'appelle spécialement consolateur & admonesteur, par ce qu'il nous est donné pour nous cōsoler & exhorter pour nous confermer & asseurer: duquel briuemēt & sans examiner la maniere de sa procedure nous parlerons, prenāt occasiō par les actes et effectz qu'il produit en nous. Dont le premier est renouation & chāgement de vie. Car S. Paul dit que ceux qui sont enfans de Dieu, sont poulsez par l'Esprit de dieu. Tellement que tout ainsi que la cōplexion de l'homme se peut changer par long vsage de l'accoustumāee & mutation de meurs & de vie: en sorte que tel, qui autrefois auroit esté de cōplexion colerique, pourroit deuenir de façon doulce & benigne: aussi l'Esprit de Dieu fait que l'hōme deuienne vn autre, & qu'il change d'affection de meurs & exercices, voyre de vie. Et pourtant saint Paul attribue à l'Esprit renouation de l'homme interieur, la nouuelleté de vie, le change-

G

ment de conuersation: veux-ie dire,
 que par l'infusion du saint Esprit les
 vieilles affections meurent, & de nou-
 uelles suruiennent. Car tout ainsi que
 en vn enfant l'affection est seulement
 aux choses pueriles & basses tandis
 qu'il est enfant: mais quand il est deue-
 nu grand & creu, plus ne se soucie des
 choses qu'il affectoit en son enfance:
 mais en lieu de ses affections, y surui-
 ennent autres choses, par lesquelles il
 desire & affecte chose plus grande,
 par-ce que autre est l'esprit de l'hom-
 me quand il est enfant, autre quand il
 est grand: aussi diz-ie, que l'Esprit de
 Dieu n'estant point encores au cueur
 de l'homme, ce n'est de merueille s'il
 est affecté aux choses de la chair, les-
 quelles il sent & gouste. Mais adue-
 nant en l'homme l'Esprit de Dieu: aus-
 si faut-il qu'il luy aduienne des nou-
 uelles affections, qui soyent selon l'E-
 sprit. Car, comme dit saint Paul, ce-
 luy qui adhère au Seigneur, deuiant
 2. Cor. 6. vn mesme esprit avec luy. Or faut-il
 que les affections suyuent la nature de
 l'esprit,

l'esprit, soit humain ou diuin. Et pourtant celuy qui a l'Esprit de Dieu prent vne nouuelle complexion, par laquelle il tend aux choses de Dieu: sans lequel Esprit ne se peut faire aucunement ceste renouation en l'homme, quelques choses qui puissent suruenir. Mais aussi l'Esprit de Dieu y estant, comme nous auons dict, les affections y sont nouuelles, & par consequent les œuvres: car l'homme fait selon qu'il affecte. Pourtant est-ce que saint Paul appelle les bonnes œuvres fructz de l'Esprit, comme procedans de ceste racine. Voy-là le premier effect d'iceluy Esprit, sauoir est, renouation de l'homme: de laquelle saint Paul parle aux Romains bien ample-
 Rom. 6.
 ment. Vn autre effect & œuvre du saint Esprit en l'homme est, l'asseurance & tesmoignage, que nous sommes enfans de Dieu. Sur quoy faut noter, que DIEU nous a laissé deux sortes de gages, par lesquels il nous assure, que nous sommes des siens, & qu'il est nostre: l'un inuisible, & l'autre visible.

Les Sacremens sont comme gage visible & vne marque de la promesse de Dieu : lesquelz toutesfois sans l'inuisible Esprit ne donnent point assurance. Mais, pour parler proprement, ce sont signes de l'inuisible grace. Et ainsi peut le mauuais comme le bon, prendre & receuoir lesdictz Sacremens: sans toutesfois estre en son cueur asseuré de la bonté de Dieu. L'autre gage, qui est inuisible & principal, sans lequel on ne peut estre asseuré de son salut, c'est le saint Esprit : qui nous est donné, ainsi qu'auons dict cy dessus, comme vn denier à Dieu, vne arre, ou vn gage. Car ainsi que les hommes, faisans quelque contract, soit d'achapt, ou d'autre chose, baillent, ce qu'ilz disent, le denier à Dieu, pour l'asseurement & fermeté dudit contract: aussi Dieu pour la stabilité & assurance de la paction & Alliâce qu'il a avec nous, nous a donné son Esprit comme vne arre, ainsi que dit saint Paul en ceste sorte:

Ephé. 1. L'Esprit tesmoigne à nostre esprit que
 Rom. 8. nous sommes enfans de Dieu : & par
 conse-

consequent heritiers, voyre heritiers de Dieu, & coheritiers de Christ. Or veux-ie dire, que nous ne pouons auoir en ceste vie plus grande ne plus excellente assurence de Dieu, que celle qu'il nous a donnée par son Esprit. Et qu'il soit ainsi, supposons que l'homme peut voir & lire dedans le cueur de son amy, & congnoistre l'amour qu'il luy porte, non point par aucuns signes, ou par parolles: mais bien en voyant clairement le profond de son ame si possible estoit: quelle assurance pourroit-il auoir plus grande de son amy? Ainsi Dieu, qui nous monstre par plusieurs bien-faictz son amour: toutefois singulierement il nous assure, en nous donnant singulierement son Esprit, par lequel nous lisons l'amour qu'il nous porte. Cecy dit saint Paul en ceste sorte: La charité de Rom. 5. Dieu est espendue en noz cueurs par le saint Esprit, qui nous est donné. Voulant dire, depuis que le saint Esprit nous est donné, nous sentons la charité dequoy Dieu nous ayme. Et

2. Cor. 2. aux Corinthiens, il dit: Nous auons re-
ceue l'Esprit, non point de ce monde,
mais l'Esprit de Dieu: afin que nous fa-
chions les choses qui nous sont don-
nées de Dieu. Or est-il ainsi, que l'E-
sprit contemple tout, voyre les pro-
fonditez de Dieu. Le Chrestien donc
est asseuré, non point par quelque le-
gere coniecture de l'amour de Dieu:
mais par auoir experience en soy de
la bonne volonté de Dieu, par son E-
sprit: sans lequel, ce n'est de merueil-
le, si les hommes ne sont point asseu-
rez de l'amour de Dieu, lequel ilz ne
voyent point. Voy-là donc le second
effect dudit saint Esprit. Le tiers est,
qu'il enseigne la verité, l'intelligence
des Propheties & saintes Escritures,
ainsi que Iesus Christ dit à ses Disci-
ples, deuant que mourir: L'Esprit que
mon Pere vous enuoyera en mon nom,
vous enseignera toutes choses, & vous
reuelera les choses à aduenir, & vous
ramenteura ce que vous ay dict. Tel-
lement que les Prophetes ont parlé
par cest Esprit: & se doyuent enten-
dre

Ieh. 14.

dre par cestuy mesme. Que si l'on cherche l'intelligence de l'Escripture, sans l'assistance de cest Esprit de DIEU: c'est autant, comme si tu demandoys reuelation à Pierre, de ce que Iehan penseroit. Cecy dit saint Paul: Nul n'entend ce qui est en l'homme, si-non l'esprit de l'homme qui est en luy: ainsi nul n'entend les choses de Dieu, si-non l'Esprit de Dieu: duquel, Prophetie, Apostolat, le don des langues, & toutes autres graces sont dons distribuez en l'Eglise par la volonté de Dieu. Aussi ce saint Esprit fait vn autre œuvre en nous, quand il nous fortifie & console contre toutes tribulations & aduersitez. Et pource est-il nommé Paraclet: lequel les Apostres, par le commandement de IesusChrist ont attendu, & puis par sa vertu ont avec audace porté le saint Euangile. Lequel Esprit, s'il n'eust assisté aux Martyrs & Apostres, ilz n'eussent iamais sy constamment & fermement rempli le monde de la Parolle de Dieu, avec les mespris & contemnemens de

1. Cor. 2.

leur vie, du monde & de toutes choses. Or pour toute conclusion, croire au saint Esprit, c'est le croire Dieu: le croire outreplus, renouateur de nostre vie & de nostre cueur, l'assurance de noz ames, l'instructeur & consolateur de tous les esleuz.

La sainte Eglise catholique.

Cest article doit estre creu du chrestien, afin qu'il se congnoisse n'auoir point de parcialité en Foy, mais plustost communication de Foy & d'esperance avec toute l'Eglise. Tellement que tout ainsi qu'il n'y a qu'une vie commune en tous les membres d'un corps, & non pas chascun membre a diuerse vie à par soy: ainsi en toute l'Eglise de D I E U il n'y a qu'une Foy qu'un Dieu, qu'une vie & vne esperance ainsi que saint Paul dit aux Ephesiens au troisieme chapitre. Et pourtant le chrestien se doit tenir comme membre, & demeurer en l'Eglise, qui est

est le corps de Christ. Car comme les
mēbres separez du corps ne peuuent
auoir vie: aussi l'hōme separé de l'Egli
se ne peut auoir ne Foy ne esperance.
Or pour mieux entendre le tout, faut
entendre & scauoir que ce terme Egli
se, signifie congregation de ceux qui
sont appelez de par le prince en quel
que certain lieu: comme si les citoyēs
d'une ville estoient appelez en quel
que certain lieu, telle assemblée se di
roit, selō l'ethymologie du terme, E
glise. Et pourtāt que nul ne peut estre
en la congregation des chrestiens s'il
n'est premierement appellé de Dieu:
à ceste cause elle est appelée Egli
se, que nous pouōs dire en terme fran
çois, conuocation. Cecy veu, faut aus
si noter qu'il ya deux manieres de vo
cation, vne exterieure & l'autre inte
rieure. L'exterieure se fait par la ver
bale predication de l'Euangile. Et en
ceste sorte sont appelez les esleuz cō
me les reprouuez, ainsi Iudas comme
Pierre: car à tous deux l'Euangile a e
sté annoncé. L'autre vocation qui est

interieure, est fille de l'election, & engendre iustificatiō, ainsi que dit saint

Rom. 8. Paul en ceste sorte : Ceux que Dieu a esleuz il les a appelez, ceux qu'il a appelez, il les a iustifiez. Et de ceste vocatiō spirituelle & interieure sont seulemēt appelez les esleuz. Or semblablemēt lenom de l'Eglise se prêt en deux fortes. Premièrement pour la congregation de ceux qui sont appelez à la Foy par exterieure vocation: & en ceste sorte les mauuais sont meslez parmi les bons. Secondement se prent l'Eglise pour la congregation de ceux qui sont preordōnez à la vie, qui sont appelez d'une vocation qui s'uyt election: & ainsi ceste congregation s'appelle le corps de I E S V S Christ. Tu crois donc, dis-tu, l'Eglise catholique: c'est à dire, que Dieu eternellement a esleuz tous les mēbres du corps de son Filz, lesquelz il appelle, iustifie & glorifie selon son bon propos: & prend tous les iours accroissement selon l'ordonance de Dieu, iusques à ce qu'elle soit accomplie. Ceste Eglise s'appelle

la

1. Cor. 12.
Ephes. 5.

la Cité & Iesus Christ, & Ierusalem
saincte, comme il appert aux Galatiés, Gal. 4.
pource que Iesus Christ y regne selon
la vertu de sa Parolle. Elle s'appelle
maison de Iesus Christ en l'Epistre
aux Hebrieux, pource que Iesus Christ Heb. 3.
l'a bastie. Aussi se nomme elle espouse
de Iesus Christ, en l'Epistre aux Ephe- Ephes. 5.
siens : pource que Iesus Christ & elle
sont deux en vne chair, & vne volun-
té. Pareillement s'appelle le corps de
Iesus Christ, là ou il y a diuers mem-
bres, ainsi qu'en vn corps humain: mais
touteffois vne seule vie, vn seul Es-
prit, & vn seul Chef. Pourtant est-ce
que saint Paul use de la similitude du
corps humain, pour monstrier la digni-
té & excelléce de l'Eglise: laquelle ne
peut auoir vie sinon en son Chef, qui
est Christ, non plus que la branche ne Iehan 15.
peut viure sans la racine. L'on croyt
donc ceste saincte Eglise, quand on se
sent participer en la commune Foy,
vie, & Esprit de Iesus Christ: car on se
sent ainsi affecté avec les autres chre-
tiens, comme vn membre est affecté



à l'autre. Tellement que tout ainsi que les membres du corps se ressentent soudainemēt l'un de l'autre pour auoir tous vne mesmevie, voyre, que le pied ne peut auoir mal que tout le corps n'ayt compassion: ainsi doit le Chrestien estre affecté à son prochain, en sorte que si l'un a mal ou bien, que l'autre le sente. Ce que veritablement se fera, si nous auons tous vn Esprit en I E S V S Christ: si nous sommes tous vniz en vn corps par Foy & charité. Mais si ton prochain a mal, & que tu n'en sentes ta part, comment est-il possible que toy & luy soyez deux membres en vn corps? qui diroit que tous deux soyez souz vn mesme Chef, d'un mesme Esprit, & d'une mesmevie, quand l'un debat contre l'autre? Qui veist onq en vn mesme corps, vn membre contre l'autre batailler? Donc, si tu croys la sainte Eglise, c'est à dire le corps de Christ: il cōuient que tu repete toy & ton prochain estre vne mesme chair, vn mesme Esprit en Iesus Christ. Ce
qui

qui est expressement demonst^ré en S.
Paul aux Corinthiens: là ou il dit que ^{1. Cor. 10.}
nous sommes tous vn corps & vn pain.
Aussi ceste Eglise s'appelle catholique,
c'est à dire, vniuerselle: pour remedier
à l'erreur de Donatus heretique, & de
tous autres ses sectateurs: lequel disoit
qu'il n'y auoit remission des pechez
sinon en son Eglise dont il estoit E-
uesque. Contre laquelle heresie, entre
autres, saint Augustin a amplement
escript: prouuant qu'elle est vniuersel-
le, c'est à dire, qu'elle n'est point à cer-
tains lieux restreinte, ne à certaines
personnes: mais qu'elle s'estend par
toute region qui est souz le ciel, là ou
l'Euāgile s'annonce. Semblablemēt, el-
le s'appelle Cōmuniō des saintz: pour
ce que tous les membres d'icelle sont
Saintz, consacrez & dediez à Dieu,
comme membres de ce grand Prestre
Iesus Christ: duquel la grace & bene-
diction est descendue en nous tous. Et
pourtant saint Paul, en tant de lieux,
appelle les Chrestiens Saintz, comme
le Temple de Dieu, consacré & depu-

1. Cor. 6.

Ieh. 6.

Ephes. 5.

té du tout à son seruice & honneur. Et ainsi se doyuent reputer tous Chrestiens: afin qu'ilz se maintiennent en pureté & innocence de vie. Car c'est chose trop mal-seante, que le Temple du Seigneur soit prophané & ordy, que le membre de Christ, deuienne membre de la paillarde: mais en tout & par tout conuient nous maintenir, comme il appartient aux Sainctz sanctifiez d'une celeste grace & faueur de D I E U. Ces Sainctz donc ensemble communiquent en vne mesme chair, en vn mesme sang, en vn mesme Esprit, en vne mesme attente & esperance de Dieu: tout ainsi que toutes les parties d'un corps. Ceste chair en laquelle tous nous communiquons, c'est la chair de C H R I S T. Car ainsi que Eue fut formée de la chair & des os d'Adam: aussi l'Eglise est faicte & formée de la chair de C H R I S T: qui est le mystere de quoy parle saint Paul aux Ephesiens. Et tout ainsi qu'en vn corps ya vn mesme sang espandu par tout: aussi en l'Eglise

se y avn mesme sang de redemption,
qui est le sang du Testament, duquel
cy deuant auons parlé. D'auantage
y a vne mesme vie & Esprit, en toute
l'Eglise, par lequel tous les enfans de
Dieu crient & appellent Dieu leur Pe
re. Voy-là comment l'Eglise s'appel-
le communion des sainctz: de laquel-
le communion Christ nous a laissé vn
excellent Sacrement, scauoir est, sa
saincte Cene: par laquelle, en recorda-
tion de sa precieuse mort, nous nous
entretenõs en vne mesme charité, vni-
té & paix, voyre de luy mesme, si nous
sommes Chrestiens. Car autremēt avec
ce que nous ne sommes pas dignes d'e-
stre nommez chrestiens, nous métons
cuidamment à Dieu & à nous, quand
nous disons que nous croyons ceste
saincte Eglise. Et pourtant deuons
nous trauailler, à ce que nous portons
l'ymbre & figure en ce monde de la
côcorde & vnion, de laquelle nous se-
rons en l'autre, là ou ceste Eglise sera
parfaicte.

Rom. 8.

Et
e-
en
est
le
y,
ne
ut
ir,
n-
ur
n-
es-
vn
te
ue
te
ni-
T.
la
li-
de
oy
Et
ne
li-
se

La remission des pechez.

Maintenant cōuient declairer comment le chrestien peut & doit croire cest article de la remission des pechez : qui est celuy entre autres, que plusieurs entendent peu droitement & à la verité. Or premierement remission des pechez pressuppose commission d'iceux. Et pource il n'est pas possible que l'on croye les pechez estre remis & pardonnez, si premiere-ment on ne croyt qu'ilz sont commis & perpetrez. Par la Loy donc est declairé le peché commis: & par l'Euan-gile est demōstré le peché remis. Pour tant faut-il, auāt que pouoir bien croire cest article, estre instruit & enseigné par la Loy, pour congnoistre & confesser son peché. Car tout ainsi que nul ne pēse auoir besoing de pardon s'il ne pense auoir forfait: & que nul ne pense auoir besoing de medecine, s'il ne congnoit son mal : aussi nul ne court à la remission des pechez, si pre-

premier il ne se congnoit & sent pe-
cheur. Pour ceste cause saint Paul
appelle la Loy nostre pedagogue qui Galat. 3.
nous conduit à Iesus Christ comme à
nostre medecin & redempteur. Je diz
donc que auant qu'on puisse croire
cest article, il faut estre preparé par
humilité, & congnoistre le peché: voi-
re dy-ie, il faut le congnoistre, en tel-
le sorte comme la Loy le demonstre:
scauoir est, comme vne maladie incu-
rable par toutes forces humaines. Car
de penser legerement noz pechez &
de les adoucir, c'est s'abuser du tout.
Premierement pource qu'un seul pe-
ché du premier hōme a esté suffisant Rom. 6.
Ephes. 2.
pour assubiectir à damnation de mort
tout le genre humain, pour corrom-
pre toute la vie des hommes, pour les
rendre abominables & enfans d'ire de
uant Dieu, ainsi qu'il est escript en l'E-
pistre aux Romains & aux Ephesiens.
Lequel seul peché n'a peu estre satisf-
fait ne aboly par aucune vertu ne
observation humaine. Or donc, puis
que à ce premier peché le monde en

H

adiouste plusieurs autres infiniz, comment ne seroit toute la chair corrompue de tant d'abominations? Commēt pourroyent estre aboliz par puissance humaine ces grans monceaux d'impietez; desquelles le monde a tousiours esté remply? Quelle seroit souffisante purgation d'iceux; veu que tout le monde n'a pas souffit à en purger vn seul; mais plustost à adiouster peché sus peché? Tu penseras donc deuëment, & sentiras la grauité de tes pechez estre si grande, qu'il ne t'estoit pas possible en faire la reparation. C'est ce que dit saint Paul: Tous ont peché, & ont besoing de la gloire de Dieu. Cecy bien considéré, bien poisé & congneu, conuient chercher la remission. Or, voyons dont elle procede, de quel lieu & de quel merite elle a sa vertu, & efficace? L'Escripture attribue ceste gratieuse remission & pardonance à la grace de Dieu, à sa bonté & charité: lequel, comme dit saint

Rom. 8. Paul, a tant aymé le monde, qu'il a donné son seul Filz, en la remission
des

Rom. 3.

Rom. 8.

des pechez : non point aux œuvres,
mais à la grace, comme il escrit à son
disciple, disant: Que non point par les Tit.3.
œuvres de iustice, que nous auôs fait,
mais par la misericorde de Dieu nous
sommes sauuez . Ceste grace donc &
eternelle charité de Dieu, est le ven-
tre dont est yssue ceste remission,
c'est la nuée dont est venue ceste be-
noïste pluye, c'est l'aube dont est sor-
ty ce gracieux Soleil de clemence.
Croys-tu donc, Chrestié, la remission
des pechez? Tu dis Ouy. De qui l'at-
tens-tu? Tu respons, De la seule grace
de Dieu. Il m'a deliuré de la puissance
des tenebres, & m'a transseré au Roy-
aume de son Filz . Aussi faut noter,
que l'Escriture attribue la remission
des pechez au sang de Iesus Christ,
comme il appert , entre autres lieux,
en l'Epistre aux Hebrieux amplemēt:
comme Iesus Christ luymesme dit,
que son sang deuoit estre espendu
pour la remission des pechez , Par- Mat.26
quoy il faut entendre , que combien
que la principale & seule cause effecti

ue de la remission des pechez est le bon plaisir de Dieu: toutes fois la mort de Iesus Christ est le moyen, en quoy est fondée & accomplie ceste bonne volonté de Dieu touchât la remission des pechez. Par-ainfi disons-nous, que la grace de Dieu, par le benoict sang de Iesus Christ, nous remet noz pechez. Ceste remission donc donnée de Dieu, escrite par le saint Esprit en noz cueurs, seellée de la croix de Iesus Christ, interinée & passée en son benoict sang, nous est donnée sans aucun nostre merite, mais par la grace de Dieu; meritée toutes fois par ceste benoicte & sacrée offrande que Iesus Christ a faicte de son corps pour nous. Duquel merite, tant que nous ferons garniz, ayans Foy & cōfiance en luy, noz pechez nous sont remiz, ainsi qu'il est escrit au troisieme chapitre de saint Iehan. Si donc tu crois ceste sainte remission, tu la fonderas sus la seule grace & bonté de Dieu, comme sus la principale cause: puis sus la croix de Iesus Christ, comme sus la satisfaisa-

tisfaction & payement. Aussi ceste remission est attribuée à la Foy, comme celle qui embrasse ceste fauorable grace de Dieu, & qui assure noz consciences. Semblablement Iesus Christ a laissé le mystere de sa Parolle en la bouche de ses Apostres, & de leurs successeurs: par laquelle ilz remettent les pechez, non pas comme autheurs de la remission, mais comme Ministres de la grace de Dieu. Aussi faut-il que le Chrestien croye & se tienne assuré, que Dieu de son infinie charité & bonté, par le precieux sang de son Filz Iesus Christ, luy remet & pardonne ses pechez: tellement & d'une si abondante grace, qu'en lieu qu'il estoit parauant abominable & coupable de damnation eternelle, il deuiant enfant de Dieu, agreable & capable de vie eternelle.

La resurrection de la chair.

Combien que cy deuant en parlant de la resurrection de I E S V S Christ

nous ayons aucunement touché la generale resurrection, nous ne lairrons plus expressement la declarer pour l'intelligence de l'article. Et noterons premieremēt qu'il est dict, que le chretien croyt la resurrection de la chair specialement, & non pas de l'Esprit: pource que c'est à la chair que touche la resurrection: car l'esprit ne meurt point, ains demeure en son essence & nature. Mais la chair qui est vestue de corruption, trespuche & meurt & se conuertit en cendre: laquelle par la resurrection sera réparée. Donc resurrection n'est autre chose sinon reparation. Comment elle se fera, la chose nous est occulte & cachée. Toutefois il est manifeste qu'à Dieu il n'est rien impossible: & qu'à luy il fera aussi facile de reformer noz corps après auoir esté pourriz, cōme de faire croistre les herbes, arbres & plâtes, & produire tant de diuerses choses, lesquelles de iour en iour renouellent. Ainsi en l'Epistre aux Corinthiens, S. Paul

1. Cor. 15. reprēt l'incredulité de ceux qui ne pouoyent

oyent croyre la resurrection, pource
qu'elle leur sembloit chose trop diffi-
cile & absurde: lesquelz touteffoys
voyent à l'œil, que auât est la seméce
que ce qui sort d'icelle. Si tu trouues
chose difficile que la resurrection des
mortz se doie faire, & que tu t'esbaif-
ses commét d'une pouldre & cendre
pourra ressortir vn corps de perfe-
ction: comment ne t'esbays-tu, que
d'un grain de blé semé en la terre,
DIEU fait sortir vn espic? Il ne faut
donc point limiter la puissance de
Dieu: mais croyre que toutes choses
luy sont faciles, & baille à toute semé-
ce tel corps qu'il luy plait, comme dit
sainct Paul au mesme lieu. Or pressup-
posé que Dieu facilement, par sa puis-
sance resuscitera les mortz, il faut no-
ter qu'ilz ne resusciteront pas tous à
vne mesme fin: mais tous les bons res-
susciteront à vie eternelle, & les mau-
uais en cōdamnation de mort. Quant
est de ceste secōde, nous n'en parlerōs
autrement, sinon que les damnez res-
susciteront pour tousiours mourir, &

i'amaïs n'estre mortz: cōme si vn hom-
 me languissant à la mort tousiours tra-
 uailast, estant espouuenté de l'ire de
 Dieu, & desperant en foy, apprehen-
 dast la fureur diuine, & que sans cesse
 il demourast ainsi vn an ou deux en ce-
 ste grāde infelicité: l'on pourroit dire
 que tousiours il meurt sans toutesfoys
 mourir. Tel est l'estat des damnez: des-
 Esai. 66. quelz l'escriture dit^e que la mort les de-
 Mar. 9. pescera, & que leur ver ne fera point
 esteinct: ains ilz mourront tousiours
 & i'amaïs ne seront mortz. Laisant
 dōc ceste resurrectiō des reprouuez,
 nous parlerons de ceux qui sont mem-
 bres de Iesus Christ: lesquelz ressusci-
 teront, afin de viure eternellement
 avec leur Chef Christ. Quoy pressup-
 posé, faut entendre que nous ne po-
 uons mieus estre informez de l'estat
 de ceste resurrection des iustes, qu'en
 considerant celle de C H R I S T.
 Car tout ainsi qu'en vn corps humain
 les membres sont tous d'une mesme
 nature & semblance: aussi comme dit
 philip. 3. saint Paul, nous attendons nostre
 Sau-

Sauueur C H R I S T , lequel res-
 suscitera le corps de nostre abiection,
 & le conformera au corps de son ex-
 cellence. Donc, ie diz que le desseing
 & patron de nostre resurrectiō est cel
 le de C H R I S T . Car ainsi que
 nous auons porté & encore de present ^{1. Cor. 15.}
 portons, l'image & semblance du ter-
 restre Adam, qui a esté le premier fait
 en ame viuante: ainsi faut-il que nous
 portions l'image & semblance du se-
 cond Adam, quī est Christ : tellement
 que telz seront les esleuz & celestes,
 comme leur Chef, qui est Christ . Si
 donc la precieuse humanité de Christ,
 pure, glorieuse, luyfante & incorrupti-
 ble, assiste aux Cieux : aussi serons-
 nous ressuscitez en totale purité, in-
 corruption & gloire . Nostre corps
 donc est comme vne semence corru-
 ptible, pesante, imparfaite, qui resor-
 tira en nature incorruptible, parfaite
 & spirituelle . Et ainsi dit saint Paul, ^{Rom. 8.}
 que la chair & le sang ne possederont
 point le Royaume de Dieu. C'est à di-
 re, que nous ne ressusciterons point

avec corruption charnelle, & ferons
 immuez & changez de la semblance
 du vieil Adam, en la semblance du
 nouveau, de façon terrestre, en façon
 celeste. Et lors, comme dit saint Paul
 Ose. 13.³ au mesme lieu, fera accomplie la Pa-
 rolle qui est escrite en ceste sorte: La
 mort est transgloutie en victoyre. En-
 fer, ou est ta victoyre? Mort, ou est ton
 esguillon? C'est à dire, que nous chan-
 terons le Cantique de victoyre, & tri-
 umpherons de la mort & de l'enfer:
 quand il n'y aura plus en nous de re-
 liques de peché, & que nous ferons ra-
 uiz en l'air avec Christ. Voy-là com-
 ment le bon Chrestien doit croire la
 sainte resurrection.

2. Thef. 3.

La vie eternelle.

Cest article est la fin & le but de
 tous les autres, & auquel toute nostre
 Foy & esperance tend. En sorte que
 ainsi que tous les fleuves retournent
 Prou. 1.¹ en la mer, & se rendent en ce grand
 &

& profond gouffre : aussi toute nostre Foy & esperance doit tendre en ceste abyfme de la vie eternelle, laquelle est en Dieu. Car la cause pourquoy nous croyons Dieu estre nostre Pere, Iesus Christ nostre frere, sa mort, sa resurrection est, afin que ineuitablement paruenions à la ferme attente & assurance d'auoir vie eternelle: laquelle ne peut estre acquise, si-non par Foy, ainsi que Christ dit: Qui croyt en moy, en son ventre se fera Iehan 7. vne fontaine d'eau viue, saillante en vie eternelle. Et ailleurs il dit: Ceste Ieh. 17. est la vie eternelle, que l'on te cõgnoif se seul vray Dieu, & celuy que tu as enuoyé, Iesus Christ. Or faut entendre que ceste excellente vie qui est tousiours pardurable, reside & demeure seulement en Dieu, auquel nous tédons par Foy, iusqu'à ce que nous y soyons Iehan 1. paruenuz, ainsi qu'il est escript. Car toutes autres creatures n'ont aucune vie, sinon par participation du Verbe de Dieu, ainsi qu'il est escript au Pseume, disant: Si tu retires ta main, toutes

Psal. 101.

choses retourneront en pouldre & en rien. Ailleurs il dit que les cieux vieilliront: mais que le Seigneur demeure de generation en generation. En Dieu seul donc est la fontaine de vie eternelle, qui ne peut terir. Et nous croyõs ceste dicte vie eternelle, quand nous sommes asseurez que nous parviendrons par Foy & misericorde diuine à ceste vie. Là ou faut entendre, que tout ainsi que l'ame est la vie du corps, qui vegete, emplit & entretient le tout: ainsi D I E U est l'ame du vray corps de Christ: lequel il fera accomplir & sera remply de Dieu, ainsi que 1. Cor. 15. saint Paul dit, que Dieu, sera tout en toutes choses. Et faut bien noter, que tout ainsi que l'ame administre la vie au corps, & avec la vie elle donne les facultez de sentir, d'ouyr, de congnostre & telles autres operatiõs: ainsi, quand nous serons és cieux après la consummation, & que toute l'Eglise triumpante sera assemblée & vnüe avec son Chef, qui est C H R I S T: alors toute ceste nouvelle creature,

tous

tous les membres de ce nouuel homme seront rempliz de DIEU: & fera Dieu comme l'ame cōmune de tous, & espādra ceste vie eternelle par tout le corps: & quantetquant avec la vie eternelle, nous donnera le sentiment de sa bonté, & de sa sapience & misericorde, & de toutes ses vertus. Lequel mystere est plus hault que cueur humain ne peut comprendre: mais nous en auons vn gardien & thresorier, qui est CHRIST nostre Chef, comme dit saint Paul en ceste sorte: Nostre Colo. 3. vie est cachée avec Dieu en Christ. Donc pour y paruenir, il faut demeurer en luy par Foy, comme la brāche en la racine: autrement il n'y a nulle attente ny esperāce d'auoir ceste vie. Toutesfoys tous les fideles, pour auoir vne ardente affection à ceste diuine source de vie pour illec estre repeuz, ont gousté en la Foy vne goutte & partie de ceste grande & incōprehen sible vie, quand ilz croyēt fermement en nostre SEIGNEUR, qui est leu ray verbe de vie, par lequel & du-

quel sont toutes choses . Or le Pere
de misericorde & le Filz , en qui sont
tous les thresors de la diuinité avec
l'Esprit de sanctification , nous
vueille amener tous à ceste
celeste vie .

AINSI SOIT IL.

